

ECHO 2026

Chartrainne



Bulletin municipal d'informations n°63



S.A.S. SNIMI

PROPRETÉ ET SERVICES ASSOCIÉS

Spécialiste du Nettoyage en Hauteur

Industrie
Administrations
Collectivités
Centres Hospitaliers

Nettoyage des locaux
Nettoyage des surfaces vitrées
Nettoyage bardage
Dépoussiérage des intérieurs
Entretien des espaces verts
Distribution de Produits d'Entretien et Essuyages Industriels
Location de Nacelles sur porteurs

Agence d'Épinal : 85 route d'Archettes - 88000 ÉPINAL
Agence de Nancy : 71 rue des Cinq Piquets - 54000 NANCY

Tél. : 03.83.54.53.21

snimi@wanadoo.fr

www.snimi-nettoyage.fr

PAYSAGE & PEPINIERE



Conception
Création de jardins
Plantation
Taille et entretien
Maçonnerie paysagère
Dallage et pavage



Plantes de haies
Arbustes et Fruitiers
Arbres d'ornement
Roches et paillages
Décorations extérieures
Vivaces, etc...



« Selon l'article 199 sexdecies du Code général des impôts, uniquement sur les prestations de services à la personne éligibles au crédit d'impôt. »



Rue de Chavelot, Lieu-dit 'Bois l'Abbé' 88390 UXEGNEY

Tel : 03 29 38 95 61

Site internet : www.tisserantromaric.fr



Sommaire

L'étang de Chantraine	4
Informations diverses	6
Moments marquants de l'année	10
Bibliothèque des Brosses	12
Finances	14
Le saviez-vous ?	16
Travaux	18
CAE	24
Social - CCAS	26
Forêt - Chasse	28
Jeunesse	31
Écoles	34
Vie associative	40
A l'heure du sport	49
Infos administratives	54
Numéros utiles	57
Etat civil	58



Diffusé gratuitement
Imprimé en 2 000 exemplaires

Directeur de publication :

Marc Barbaux

Rédacteur en chef :

Sandrine Hingray

Rédacteur en chef adjoint :

Laurent Gavaille

Comité de rédaction :

Le maire, les adjoints, les élus...

et tous les signataires des

articles, avec la participation du

personnel municipal.

Photos :

Mairie de Chantraine,

les rédacteurs des articles,

Vosges Matin

Régie publicitaire :

Conseil municipal

Conception réalisation :

Nicole Scher

Chantraine couverture :

Eau et transparence

Impression :

DeKlic Graphique

Distribution

Les membres du conseil

municipal

Dépôt légal : janvier 2026

Mot du maire



Chères Chantrainoises, chers Chantrainois,

En ce début d'année, c'est avec une profonde sincérité que je vous adresse, au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel, mes vœux les plus chaleureux.

Que 2026 vous apporte santé, sérénité, joie et réussite, pour vous-même comme pour celles et ceux qui vous sont chers.

En refermant l'année 2025, chacun mesure le chemin parcouru. Cette année encore, nous avons connu des élans d'espoir, vu des projets avancer, mais aussi fait face à des incertitudes et des ralentissements ayant parfois bousculé nos plans. Vous avez ressenti ces bouleversements, vous aussi. Je tiens à saluer votre patience, votre compréhension et votre solidarité dans un contexte national et mondial complexe.

Nous vivons dans un monde qui change vite. Les tensions internationales, les fragilités démocratiques et les bouleversements technologiques nous rappellent combien nos équilibres collectifs sont précieux. L'intelligence artificielle, porteuse de progrès, peut aussi devenir un vecteur de manipulation. Plus que jamais, il est essentiel de protéger nos enfants et de garantir un débat public apaisé et éclairé.

À l'échelle du pays, l'État doit désormais engager un effort important de redressement budgétaire. Il nous faut rester raisonnables pour préserver l'avenir collectif. Cette situation nous invite à œuvrer au-delà des divisions, afin de construire une France plus forte, plus sobre et tournée vers l'avenir.

Nous devons tous être convaincus que la bienveillance, l'écoute et la solidarité sont des repères essentiels. Ils nous permettent d'avancer ensemble, de renforcer la confiance et de préserver notre cohésion.

Avec une profonde émotion, je souhaite aujourd'hui vous faire part d'une décision importante : je ne serai pas candidat aux élections municipales de mars 2026.

L'âge avançant, et après de nombreuses années d'engagement passionné, parfois trop prenant, je le reconnais volontiers, que ce soit comme Maire ou comme Vice-président de la Communauté d'Agglomération d'Épinal (CAE), je ressens désormais le besoin d'être davantage auprès des miens. J'aimerais consacrer plus de temps à mes proches, et tout particulièrement à mon épouse, qui a tant de fois attendu mon retour avec patience et mansuétude.

En mars prochain, une nouvelle équipe, sortie des urnes, prendra le relais. Je suis convaincu qu'elle saura trouver l'énergie, l'envie et la détermination nécessaires pour poursuivre le travail engagé et continuer de servir Chantraine avec cœur.

Vous m'avez accordé votre confiance pour conduire les affaires communales. Je ne vous en serai jamais assez reconnaissant. J'espère avoir été un maillon utile dans la chaîne des maires qui se sont succédé et qui, chacun à leur manière, ont œuvré pour faire grandir notre commune.

Auprès de vous, j'ai toujours ressenti beaucoup de bienveillance. Cette attitude m'a grandement facilité la tâche et m'a donné la volonté de m'engager pleinement pour vous servir. Les situations d'agressivité ont été rares ; lorsqu'elles se présentaient, elles étaient parfois compréhensibles, mais le plus souvent liées à un simple malentendu qu'un échange dans mon bureau suffisait à lever.

En réalité, ce sont surtout les incivilités qui représentent aujourd'hui une part croissante du temps d'exercice de la fonction de maire, sans parler des coûts qu'elles génèrent, alors même que l'exigence de maîtrise des dépenses publiques est constante.

Chaque jour où je me suis rendu en mairie, je l'ai fait avec la volonté sincère d'être utile aux Chantrainoises et aux Chantrainois. J'ai exercé ce mandat avec passion et me suis attelé à poursuivre ce que mes prédécesseurs avaient entrepris, à préparer l'avenir avec transparence et honnêteté, et à agir avec l'ensemble de l'équipe municipale, dans le seul intérêt de Chantraine.

Être maire, c'est chaque jour être à l'écoute de chacun, travailler avec l'ensemble des acteurs du territoire, rechercher les compromis qui rassemblent

et porter des décisions qui engagent durablement l'avenir de notre commune.

Tout au long de ce mandat, nous avons fait le choix de la responsabilité : celui de ne jamais engager la commune dans des projets hasardeux qui auraient pu peser sur les générations futures. Cela ne nous a pas empêchés d'être ambitieux. Au contraire, nous avons toujours cherché à concilier prudence et volonté d'avancer, en gardant constamment pour cap l'intérêt général et la qualité de vie de chacun : modernisation de nos infrastructures, embellissement de nos espaces publics, protection de notre cadre naturel, valorisation de la culture, soutien à la jeunesse, à nos associations et à nos écoles, préservation de la tranquillité et de la sécurité de chacun, renforcement de la convivialité et offre de services de qualité, autant d'ingrédients permettant de faire de Chantraine une commune où il fait bon vivre.

La situation budgétaire, bien que contrainte, demeure saine grâce à un faible niveau d'endettement. Elle permet d'envisager l'avenir avec optimisme, tout en conservant la prudence nécessaire dans les choix à opérer.

Je souhaite exprimer mes remerciements les plus sincères et chaleureux :

- aux élus du Conseil municipal, pour leur engagement loyal et constant,
- aux agents communaux, dont le travail quotidien garantit la qualité de vie de notre commune,
- aux enseignants de nos écoles et aux professionnels de santé,
- aux agents de l'État, des collectivités locales, des services publics et des forces de sécurité,
- aux entrepreneurs, artisans et commerçants qui dynamisent l'économie locale,
- aux bénévoles de nos nombreuses associations, véritables piliers de notre vie collective,
- et à tous les Chantrainois qui, chaque jour, participent à la vie de la commune et m'ont toujours témoigné respect et confiance.

Vous êtes le cœur battant de Chantraine. Je vous remercie du fond du cœur pour tout ce que vous faites pour notre commune.

Je souhaite également saluer le rôle essentiel de la CAE. Je remercie son président, Michel Heinrich, de m'avoir confié une vice-présidence et de m'avoir permis de soutenir l'ensemble des actions menées en faveur du développement économique, des transports, de la transition énergétique, des services de distribution d'eau potable et d'assainissement, de l'habitat, du sport, de la culture et de la formation universitaire.

La CAE est une véritable chance : elle rassemble les 78 maires de notre bassin de vie, décidés à travailler ensemble pour l'avenir et l'attractivité de notre territoire. Mais pour être plus efficace, il serait toutefois souhaitable que les trois échelons de collectivités collaborent davantage afin de gagner en cohérence et de bien huiler l'articulation de leurs compétences.

En parcourant ce nouveau numéro de Chantraine Écho, vous découvrirez les projets réalisés en 2025 ainsi que les perspectives qui s'ouvrent pour 2026. Je vous invite également à consulter régulièrement le site internet de la mairie afin de rester informés de toute l'actualité de Chantraine.

Pour Chantraine, continuons d'agir tous ensemble, avec responsabilité, enthousiasme et solidarité.

Avant de conclure, je veux avoir une pensée toute particulière pour celles et ceux qui vivent des moments difficiles. Puissiez-vous trouver, en 2026, le réconfort, le soutien et le renouveau dont vous avez besoin. Que chaque jour qui vient vous apporte un peu plus de douceur et d'espoir.

Chantrainoises, Chantrainois, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2026.

Le Maire de Chantraine
Vice-Président de la Communauté d'Agglomération d'Épinal
Marc Barbau



CHANTRAINE L'ETANG dans les débuts 1900

L'ÉTANG DE CHANTRAINE

est l'un des sites emblématiques de notre commune

L'étang marque l'entrée de la vallée d'Olima, un espace boisé naturel prisé pour la promenade, le footing, le VTT, ou encore pour sa proximité avec le centre équestre.



Etang couleur dans les débuts 1900



Promenade sur l'étang gelé début 1900



Barque sur l'étang

Un passé économique et convivial

À l'origine, l'étang servait de réserve d'eau pour alimenter une roue à aubes actionnant des martinets, sorte de grands marteaux qui, en frappant une enclume, façonnaient des cuillères et des fourchettes.

D'anciennes photographies rappellent également que le site était un lieu de détente où régnait une ambiance conviviale et populaire. En été, c'étaient les guinguettes animées et le canotage sur l'eau. En hiver, les amateurs de patinage s'y retrouvaient en famille. Monsieur Daniel Beaudot, Chantrainois, partage régulièrement, sur sa page facebook, de magnifiques clichés retraçant l'histoire de ce lieu emblématique de Chantraine.

Une renaissance portée par la commune

Resté longtemps fermé au public et réservé à la pisciculture, l'étang est redevenu communal au début des années 2000. Sous l'impulsion du maire, François Diot. La municipalité a souhaité redonner vie à ce lieu chargé d'histoire.

En 2014, après l'acquisition définitive du site, la clôture végétale a été retirée pour recouvrer la vue sur l'étang. Le bâtiment de la pisciculture a été démolit afin de permettre la construction d'un chalet préfabriqué par des détenus de la prison d'Épinal et assemblé sur place par les élus et le personnel communal.



Démolition maison étang 2014



Etang 2018



Installation roue à l'étang 2018



Réunion avec riviains 18 oct 2025



Sentier étang en aménagement 2025



Visite



Plantation sentier étang chantraine

En 2018, pour rappeler la vocation économique d'antan, une nouvelle roue à augets, plus petite, conçue et fabriquée par les élèves ingénieurs de l'ENSTIB, a été installée à l'emplacement de l'ancienne.

Les aménagements se sont ensuite poursuivis : en 2020, un passage franchissant le ruisseau de Grandrupt, qui traverse l'étang, a été créé avec l'appui de la CAE afin de relier, face au centre équestre, le chemin de la Mare aux Fées à la voie du Vallon d'Olima.

Soucieuse de maîtriser les coûts, la commune a confié à son service technique la réalisation progressive, année après année, des aménagements paysagers et du chemin de promenade.

Concertation et projets à venir

Le samedi 18 octobre, une quinzaine de riverains ont participé à une réunion de concertation portant sur le nouvel aménagement du sentier.

Lors de cette rencontre, le maire, accompagné d'élus et du responsable des services techniques, a rappelé l'histoire du lieu et présenté les projets à venir :

- la démolition de l'abri de jardin dit « La Maison de Guiguite » pour créer des places de stationnement au point de départ du sentier en cours d'aménagement ;
- l'installation de zones d'observation et de repos, agrémentées de bancs à l'ombre des arbres, afin d'offrir un parcours agréable et accessible à tous.

Une gestion durable et respectueuse de la nature

Certaines interrogations ont été émises concernant l'abattage d'arbres. Le maire a précisé que seuls les sujets malades ou dangereux, principalement des sapins, avaient été retirés pour assurer la sécurité des promeneurs. Grâce à cette gestion raisonnée, la biodiversité reprend progressivement ses droits : le retour de la lumière favorise la repousse d'essences variées et contribue ainsi à redonner vie au site.

Les actions engagées s'inscrivent dans une démarche de développement durable :

- les travaux favoriseront la recolonisation naturelle et la plantation d'espèces diversifiées dès lors que le sol aura retrouvé sa richesse végétale ;
- les essences locales et adaptées au site ont été privilégiées : troène, cerisier sauvage, érable champêtre, cornouiller, saule, charme, orme... ;
- des arbres fruitiers viendront compléter ces plantations, ce qui générera un environnement nourricier pour la faune ;
- des plantes fleuries et mellifères seront intégrées pour soutenir les pollinisateurs et faciliter l'observation de la faune locale (oiseaux, insectes, petits mammifères) ;
- les massifs modelés sur le terrain pour animer la perception du parcours sont réalisés avec des matériaux naturels et biosourcés : paillage en toile de jute, soutènement en bois récupéré, matériaux non traités.

La démarche de la commune, visant à concilier aménagement doux et respect de l'environnement, a été saluée par les participants. Tous ont souligné l'importance de laisser la nature retrouver sa place sur les rives de l'étang.

Un site vivant et pédagogique

Ce lieu de vie est aujourd'hui partagé harmonieusement entre promeneurs mais aussi avec les castors et chauves-souris, ces dernières venant, à la tombée de la nuit, se nourrir des insectes virevoltant à la surface de l'eau.

Prochamment, le site bénéficiera d'une mise en valeur pédagogique : des panneaux d'information jalonnent le sentier afin de présenter la faune, la flore et les enjeux de la biodiversité.

L'objectif est de faire de l'étang de Chantraine, outre un lieu de détente, un espace de découverte et de sensibilisation, où promeneurs, familles et écoles pourront, en observant la faune et la flore, comprendre concrètement la transition écologique en cours.

Durant l'automne dernier, les employés de la mairie ont terminé les plantations le long du nouveau sentier de la Mare aux Fées et ils installeront au printemps les mobiliers, bancs, tables, ainsi que la signalétique pédagogique.



Cette année, CHANTRAINE réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants sera recensé à partir du 15 janvier 2026.

COMMENT ÇA SE PASSE ?

Une lettre du maire vous sera adressée pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, déposera une notice internet dans votre boîte aux lettres ou vous la remettra en main propre. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est simple et rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement !

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 21 janvier 2026 ?

—> **Contactez la commune au 03-29-69-19-19.**

POURQUOI ÊTES-VOUS RECENSÉS ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent :

1. de déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement ;
2. de définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc ;
3. d'identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc), de commerces et de logements.

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter :
Monsieur NOIRTIN Didier, DGS, coordonnateur communal
Tel : 03.29.69.19.19.
Mel : d.noirtin@mairie-chantraine.fr

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site **le-recensement-et-moi.fr**.



OUVERTURE DE LA BOULANGERIE « LES TOQUÉS DE LA FARINE »

Le lundi 17 novembre 2026, une nouvelle boulangerie dénommée « Les Toqués de la Farine », a ouvert ses portes rue du Général Leclerc, à côté du bar-tabac Le Cantarana. Ce lieu n'est d'ailleurs pas inconnu des habitants puisqu'un boulanger y était encore installé il y a quelques années.

Il s'agit désormais du seul commerce d'alimentation en activité sur la commune puisque le magasin ALDI a fermé ses portes depuis quelques temps déjà. L'installation de cette nouvelle enseigne constitue donc une excellente nouvelle pour Chantraine, même si plusieurs autres établissements similaires existent à proximité, sur la commune d'Épinal.

Cette ouverture donne un coup de fouet à la vie économique chantrainoise. Son jeune propriétaire, Monsieur Wegerich, plein d'ambition et d'enthousiasme, a recruté dix salariés, dont plusieurs Chantrainois, pour assurer la gestion de cette boulangerie.

Il s'agit d'un investissement important, d'une prise de responsabilité significative pour le commerçant, qui témoigne ainsi de sa confiance dans le potentiel local.

Le maire et l'ensemble du conseil municipal adressent leurs félicitations à Monsieur Wegerich ainsi qu'à son équipe et lui souhaite une grande réussite dans le développement de son entreprise.



ARRÊT PROGRESSIF DU RÉSEAU CUIVRE DE TÉLÉCOMMUNICATION

Après cinquante années de service, le réseau cuivre est maintenant vieillissant. Il nécessite des réparations plus fréquentes et ne permet plus une qualité de connexion internet suffisante pour accompagner les usages du quotidien. Orange, propriétaire de l'infrastructure du réseau cuivre, a donc pris la décision de le fermer. La fin du réseau cuivre ne signifie pas celle des services de téléphonie fixe et internet. Bien au contraire ! L'accès à internet et au téléphone est désormais assuré par un réseau plus moderne et performant : la fibre optique.

La fermeture du réseau cuivre de télécommunication est engagée, elle se fait progressivement sur l'ensemble du territoire national.

Concernant la commune de Chantraine, deux échéances sont à retenir :

- à partir de janvier 2026, il ne sera plus possible de demander un nouveau raccordement à un réseau cuivre ;

- fin 2028, le réseau cuivre sera définitivement fermé. À cette date, tous les foyers devront être raccordés à une solution alternative : fibre optique, réseau mobile très haut débit (4G/5G) ou satellite.

Les foyers encore connectés via le réseau cuivre sont donc invités à se rapprocher de leur opérateur afin d'obtenir toutes les informations nécessaires pour anticiper leur migration vers la fibre ou une autre technologie adaptée.

! ATTENTION au démarchage abusif !

Pour toute question ou difficulté, un cahier de doléances est disponible à l'accueil de la mairie.

Vous pouvez y déposer vos coordonnées et vos interrogations : Monsieur Michel Aubert, adjoint au Maire, vous recontactera personnellement pour vous apporter les précisions et conseils utiles à vos démarches.

OUVERTURE PROCHAINE D'UN CABINET DE CARDIOLOGIE

À L'ARSENAL

Le pôle santé de l'allée Paul Decauville, à l'Arsenal, poursuit son développement. Après l'installation de la nouvelle pharmacie et l'ouverture de la maison de santé, c'est désormais le bâtiment destiné à accueillir le cabinet de cardiologie du Docteur SY qui sort de terre.



L'ouverture de ce nouveau service est prévue en juin 2026.

Ce sont deux cardiologues qui s'installeront probablement à Chantraine afin de recevoir leur patientèle. Cette implantation représente une excellente nouvelle, non seulement pour les Chantrainois, mais également pour l'ensemble de l'agglomération qui bénéficiera d'une offre de soins renforcée dans une spécialité très demandée.

Face à l'intérêt croissant que suscite le site de l'Arsenal auprès des professionnels de santé, la municipalité a décidé de changer la destination d'une parcelle de 3 700 m². En effet, cette dernière, initialement vouée à l'habitat, sera entièrement consacrée au développement des services de santé. Cette décision s'inscrit dans la volonté municipale de soutenir l'accès aux soins et d'encourager l'installation de praticiens sur le territoire.

D'autres professionnels de santé ont déjà manifesté leur intérêt pour s'installer sur le site de l'Arsenal.

La commune remercie chaleureusement ces professionnels qui choisissent d'investir à Chantraine, contribuant ainsi à faire de notre ville un lieu attractif pour le bien vivre.

INSTALLATION D'UN DÉFIBRILLATEUR EXTÉRIEUR

ACCESSIBLE AUX PUBLICS

La commune de Chantraine poursuit son engagement en faveur de la sécurité et du bien-être de ses habitants. Dans ce cadre et afin de renforcer la couverture du territoire communal, la commune poursuit l'installation de défibrillateurs automatisés.



Le rôle et l'importance du DAE

Le défibrillateur automatisé externe est un dispositif essentiel pour sauver des vies en cas d'arrêt cardiaque. Simple d'utilisation, il guide pas à pas la personne qui intervient grâce à des instructions vocales claires. Son utilisation est autorisée pour tous, même sans formation médicale préalable, depuis le décret n° 2007-705 du 4 mai 2007. Chaque minute gagnée en cas d'arrêt cardiaque augmente considérablement les chances de survie : c'est pourquoi la présence de DAE accessibles à tout moment est primordiale.

Les obligations légales

La loi impose l'installation d'un défibrillateur dans les établissements recevant du public (ERP) de catégories 1 à 4, c'est-à-dire dans ceux accueillant habituellement plus de 300 personnes. La commune de Chantraine respecte déjà ces obligations, avec notamment un défibrillateur à la mairie et deux autres à la Maison Grandemange.

Deux nouveaux défibrillateurs extérieurs pour un accès 24h/24

Afin de permettre à tous les habitants et visiteurs d'avoir accès à un défibrillateur à toute heure, le conseil municipal a décidé d'installer, courant 2025, un défibrillateur automatisé externe (DAE) sur la façade de la Maison de santé, allée Paul Decauville à l'Arsenal. Cet appareil est opérationnel et accessible 24h/24 et 7j/7. Le cabinet médical assure son entretien et sa maintenance régulière.

Il est envisagé d'installer en 2026 un second défibrillateur extérieur dans le secteur très fréquenté des écoles et de la maison Grandemange.

Information et formation des habitants

Pour les Chantrainois qui souhaitent apprendre les gestes qui sauvent et l'utilisation du défibrillateur, des séances d'information et de formation seront organisées. Les dates et modalités d'inscription seront communiquées ultérieurement.

POUR VOUS TRANSPORTER, LES SERVICES DE MOBILITÉ DE

LA CAE SONT À VOTRE DISPOSITION À CHANTRAINE



Le réseau Imagine Lignes de Ville aura transporté en 2025 près de 3 millions de voyageurs. Avec les lignes 2, 3 et 6, Chantraine est desservie du lundi au samedi :

- Ligne 2 et 3 toutes les 30 minutes de 7h à 19h,
- Ligne 6 toutes les 20 minutes de 6h30 à 20h.

1 € le ticket unitaire vendu à bord, en agence ou sur l'application Nemo et de nombreux abonnements et tarifs réduits selon votre profil (jeune, senior, CSS, etc).

Sans oublier les titres et abonnements Booje qui vous permettent de combiner le bus avec le TER pour vous déplacer entre les 10 gares de l'agglomération d'Epinal (1,5 € le trajet, 3 € la journée + abonnements).

Stations VILVOLT

Chantraine est également équipée de plusieurs stations VILVOLT sur lesquelles des vélos à assistance électrique vous attendent 7/7j et 24/24h :

- station « Rond Point de Chantraine »,
- station « Chantraine 2 » (située rue Julia Colin),
- et, désormais, la nouvelle station sise rue de l'Arsenal.

Depuis le début de l'année 2025, ces trois stations ont enregistré plus de 22 000 trajets. La jeunesse apprécie particulièrement ce service.

Compte tenu de cette belle fréquentation, l'étude de l'installation d'une quatrième station a été demandée à la C.A.E.

Pour utiliser Vilvolt, téléchargez gratuitement l'application smartphone « Vilvolt », créez votre compte très facilement et allez décrocher votre premier vélo en station. Il vous en coûtera 1 € par trajet sans abonnement. Avec un abonnement de 3 €/mois, 30 minutes par jour vous sont offertes (fractionnables sur la journée). Le coût de l'abonnement est inclus dans les abonnements Booje ou offert aux bénéficiaires des tarifs réduits.

Sans oublier l'offre Vilvolt longue durée : louer au mois ou à l'année un vélo à assistance électrique de qualité (VTC ou longtail ou cargo ou vélo adapté aux personnes en situation de handicap).

Le vélo est équipé de sacoches étanches et d'antivols ; siège enfant sur demande. A partir de 35 € par mois.

Tous les détails sur Booje.fr



NOTRE MÉTIER
VOUS SATISFAIRE!

PLUS QU'UN SLOGAN, UN ENGAGEMENT FORT
DE L'ENSEMBLE DE NOS ÉQUIPES!

CONSTRUIRE | RÉNOVER | AMÉNAGER



DEPUIS PLUS DE 50 ANS
À VOS CÔTÉS.



Suivez-nous sur



WWW.LESMATERIAUX.FR

20 RUE DU PRÉ DROUÉ - 88150 CHAVELOT - 03 29 31 16 87 - LESMATERIAUX@NOUVEAUXDOCKS.FR



Entretien de votre jardin
Tonte • Taille • Elagage
Petits travaux de jardinage



CRÉDIT D'IMPÔT DE 50%
AVEC AVANCE IMMÉDIATE

CONTRATS
ANNUELS OU
PONCTUELS

640 route de Darnieulles
88390 CHAUMOUSEY
mail : cholleypaysage@gmail.com
www.cholley-paysage-epinal.fr

03 29 35 20 27



Établissement Vosges

Zone Inova 3000 - 3 rue de l'Avenir - BP 48
88150 Thaon-les-Vosges
Tél. : 03 29 81 13 00
vosges@colas.com

www.colas.com



WE OPEN THE WAY

L'ENLÈVEMENT DE VOS OBJETS ENCOMBRANTS

Il arrive trop souvent que des personnes laissent à l'abandon, sur les trottoirs ou à côté des conteneurs du SICOVAD, des déchets encombrants (meubles, électroménager, matériaux, cartons volumineux, matériels divers, etc) qui devraient être transportés dans une déchèterie par les propriétaires.

Le SICOVAD ne collecte que les déchets ménagers ordinaires, les papiers et les cartons déposés dans les sacs jaunes ou dans les conteneurs jaunes.

Les dépôts sauvages sont interdits et passibles d'amende.

Si vous ne disposez pas d'un véhicule ou d'aide pour le transport, vous pouvez faire appel à l'association AMI, qui peut en assurer la collecte à votre domicile.

Une évaluation préalable est réalisée sur devis : la prestation couvre les frais de déplacement et de manutention, déduits de la valeur estimée des objets éventuellement récupérés pour une revalorisation.

Association AMI

Tel. 03 29 35 06 57 - contact@association-ami-epinal.fr

En choisissant AMI, vous favorisez la réutilisation, la solidarité locale et la réduction des déchets.

CÉRÉMONIE DE MISE À L'HONNEUR

Le 14 novembre 2025, la maison Charles Grandemange a été le théâtre d'une soirée visant à mettre à l'honneur les nouveaux habitants de notre commune, les jeunes électeurs ayant atteint l'âge de 18 ans et les lauréats du baccalauréat ayant obtenu une mention à la session de 2024 ou à celle de 2025.

Marc Barbaux, Maire, a donc eu le plaisir, avec les conseillers municipaux présents, d'accueillir les invités (pas moins de 130 personnes avaient été conviées) pour mettre en lumière ces étapes marquantes de la vie.

Sont montés en premier sur le podium les nouveaux arrivants, lesquels ont choisi de s'installer dans notre séduisante commune, nichée dans un écrin de verdure mais bénéficiant de la proximité de la ville.



Le tissu associatif, les services et équipements à disposition, l'appartenance à la Communauté d'Agglomération d'Epinal la rendant d'autant plus dynamique et renforçant son attractivité...



Ensuite, place aux

jeunes électeurs, qui se sont vu remettre leur première carte électorale. Symbole fort de citoyenneté mais aussi de responsabilité.

Enfin, les bacheliers reçus avec mention « Très bien » ont été chaleureusement félicités et récompensés pour leur travail, leur persévérance et leur engagement exemplaire et responsable. Les diplômés, mention « Bien » et « Assez bien », peuvent également être fiers de leur parcours.

Chacun à sa manière, dans les catégories honorées, représente l'avenir de Chantaine et fait désormais partie d'une même communauté.

D'une manière plus générale, nous invitons tous les Chantainois et Chantainoises à s'épanouir ici, dans un esprit de convivialité, de solidarité et de partage, au cœur de cette belle commune que nous aimons tous.

Cinq jeunes Chantainois s'engagent comme Jeunes Sapeurs-Pompiers

C'est un véritable honneur pour notre commune de compter cinq de ses jeunes parmi les Jeunes Sapeurs-Pompiers du SDIS des Vosges, rattachés à la caserne de Golbey.

Le samedi 22 novembre, à l'occasion de la Sainte-Barbe, plusieurs d'entre eux ont été décorés pour leur réussite et leur accession au grade de Sapeur de 1^{ère} classe.



Cette distinction vient couronner des années d'efforts, d'assiduité et de passion. Chaque semaine, souvent le samedi matin, ils consacrent une partie de leur temps libre à leur formation, à l'apprentissage des gestes de secours et aux révisions indispensables pour devenir, demain, sapeurs-pompiers volontaires, ou peut-être, pour certains, professionnels.

Cette jeunesse engagée, animée par le sens du devoir et l'envie d'aider les autres, force le respect. Elle nous rappelle que les valeurs essentielles de solidarité, de courage et de dévouement restent bien vivantes au sein de notre société.

Nous pouvons être fiers d'eux et confiants en l'avenir.

Je souhaite également adresser mes félicitations à l'Adjudant-chef GEHIN pour son engagement exemplaire dans la formation de ces jeunes, ainsi que pour l'esprit d'équipe et la cohésion qu'il nourrit jour après jour au sein du groupe des Jeunes Sapeurs-Pompiers.

Félicitations à nos cinq Chantainois pour leur engagement civique :

- Sapeur de 1^{ère} classe GEHIN Julie
- Sapeur de 1^{ère} classe GEHIN Maud
- Sapeur de 1^{ère} classe BIBLOT Marceau
- Sapeur de 1^{ère} classe LIÉBAUX Titouan, dont la maman travaille à la mairie de Chantaine.

Il convient de congratuler également nos deux Jeunes Cadets Sapeurs-Pompiers de Chantaine, qui méritent eux aussi d'être honorés :

- GEHIN Clément
- HANNEWALD Luc.

Bravo à tous ces jeunes !

La commune est fière de leur engagement et de leur volonté de se mettre au service des autres.

Notre doyen nous a quittés

Centenaire, fêté le 10 décembre 2022, Lucien HELLE vient de nous quitter à l'aube de ses 103 ans.

Ainé de cinq enfants, sportif, il échappe de peu au Service du Travail Obligatoire (STO).

Il s'installe à Chantaine en 1952 avec Anne-Marie, sa femme et leurs quatre enfants. Il effectue sa carrière professionnelle au cadastre à Epinal.

En 1983, jeune retraité, il adhère au club « Chante Rainette » où il avait, entre autres, la responsabilité des marches.

Féru de jardinage et de promenades dont ont pu profiter ses huit petits-enfants, il aimait parcourir ses cinq kilomètres quotidiens quand la météo le permettait.

Lucien était avenant, tourné vers les autres. Il y a deux mois, il a dû rejoindre la maison de retraite où son état de santé s'est petit à petit dégradé.

Nous retiendrons de lui son sourire et sa belle humeur.



MOMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE



Vœux du Maire



Remise de médailles au personnel communal



Accueil des nouveaux habitants, cérémonie de citoyenneté et remise de prix aux bacheliers mention très bien au baccalauréat



Les Causeries de Candide

Divers thèmes ont été débattus :
 Les enjeux et impacts de l'intelligence artificielle - Spectacle « La douce vie de Bernard » - La mobilité douce - Jardinage / Troc de plantes - Les signes d'un vieillissement cognitif normal de ceux révélateurs de pathologies- La place et le rôle des aidants - La défense



Marché de Noël décembre 2024



Spectacle « La vità è una danza » organisé par l'association Tous pour un Toit



Chasse aux œufs organisée par Le Conseil des Jeunes



Théâtre avec la Troupe « Le Grenier » avec la comédie « À cloche-pied »

Ouverture : Festival Grand Angle Epinal





Concert à l'église
pour le 81^e anniversaire de la Libération
de la commune

Salon du mieux-être et artisanat
par l'association Vie-bration et Conscience



"Meurtres à..."
en tournage à
Chantraine,
produite pour
France 3



Cérémonies du 8 mai 1945, du 81^e anniversaire de la Libération de Chantraine, de l'Armistice du 11 novembre 1918



**Signature de la première
convention de rappel à l'ordre
sur le Département entre
le Maire de Chantraine et le
Procureur de la République**



Randonnée pour l'Avenir :
400 participants se sont mobilisés
pour une randonnée solidaire au
profit des malades du cancer

**Concert
Barzingault**



**Remise des
calculatrices CM2, permis piéton et vélo
pour les CM2**



Rentrée des classes



**Visite de
Saint Nicolas
à l'école**
vendredi 5
décembre 25

LA BIBLIOTHÈQUE DES BROSSES en plein essor



LES CHIFFRES

Fréquentation : une moyenne de 200 visiteurs par mois.
Emprunteurs de livres : une moyenne de 145 par mois.

Le secteur Jeunesse :

Création d'un espace pour les 0-6 ans, chaleureux et accueillant, avec une petite cabane qui fait l'unanimité.
 Et toujours les nouveautés, les abonnements, les albums, les documentaires, les premiers romans, les BD, les Mangas, les Pop-Up, les livres adaptés. Des thématiques et des projets en cours.

Le secteur Adultes :

Nous privilégions toujours les nouveautés en achats et les deux échanges annuels avec la Médiathèque Départementale des Vosges (MDV) permettent, grâce aux conseils dispensés par nos interlocuteurs, un renouvellement de choix, non seulement de documents, mais également de DVD, de malles d'activités.

RETOUR SUR LES ANIMATIONS 2025/2026

Après-midi jeux de société.

Débat/conférence :

la bibliothèque a accueilli Elvis Pastafiglia, artiste atteint de troubles autistiques, conférencier et auteur. À l'occasion du mois de l'autisme, il est venu présenter son ouvrage « **Autiste et fier de l'être - Mon témoignage pour mieux comprendre** » lors d'une conférence suivie d'une séance de dédicaces.

Halloween 2025 :

notre première soirée Halloween a rencontré un vif succès. Parents et enfants déguisés ont bien joué le jeu. Ce fut un moment joyeux et sympathique et la bibliothèque a enregistré un nouveau record de fréquentation.



DES PROJETS POUR 2026

• **Nuits de la lecture** (janvier).

• **Goûters lecture** le jeudi après-midi à partir de 16 heures. N'hésitez pas à venir parler d'un livre que vous avez aimé, ou tout simplement écouter, autour d'un goûter, en toute convivialité.

• **Un Atelier " Histoire de ma maison "** dans le cadre de la tournée des Archives Départementales dans les bibliothèques (février).

• **Participation aux journées du Patrimoine Humain** organisées par Scènes Vosges en tant que Bibliothèque Vivante (mars).

• **Et bien d'autres....**

Et toujours :

- les après-midi **jeux de société**,
- **les accueils** de classes des deux écoles, du centre aéré, des Assistant(e)s maternel(le)s,
- des **échanges avec le Jardin du Partage**.



Le portage à domicile

Le portage à domicile a commencé depuis quelques mois. Il permet à des personnes ne pouvant se déplacer d'avoir accès à la lecture. C'est un service simple et convivial qui permet de recevoir directement chez soi des ouvrages adaptés à ses envies, pour continuer à lire et se faire plaisir.
 Vous pouvez vous inscrire en appelant la bibliothèque au 03.72.34.25.27

Limédia

C'est une **bibliothèque numérique gratuite**.

Dès que vous êtes inscrit à la bibliothèque, vous pouvez lire des livres, regarder des films, écouter de la musique ou découvrir des archives en ligne, sans frais.



LES COULISSES DE LA BIBLIOTHÈQUE

Derrière la bibliothèque, il y a une équipe de bénévoles passionnés : toujours disponibles, toujours impliqués, ils montent des meubles, recouvrent les livres, préparent les animations et font vivre le lieu au quotidien.

Un grand merci à toute l'équipe !



Lire et faire lire à chantraine

Les lectures à Chantraine par le biais de l'association Lire et faire lire, ont commencé au cours de l'année 2025 dans le cadre du périscolaire. Le projet étant d'étendre ces séances au sein de la bibliothèque, notamment.

Pour rappel, Lire et faire lire a pour but de développer la lecture en s'appuyant sur le lien intergénérationnel grâce à ses bénévoles de plus de 50 ans.

Portée par ses deux réseaux, la Ligue de l'enseignement et l'UNAF (Union Nationale des Associations Familiales), l'association se fixe pour objectif de permettre à toujours plus d'enfants de bénéficier de séances de lecture avant leur entrée au collège.

Remerciements

Nous tenons à **remercier chaleureusement** la Bibliothèque Municipale Intercommunale (BMI), la Médiathèque Départementale des Vosges (MDV), ainsi que la municipalité et l'ensemble du personnel communal pour leur soutien, leur disponibilité et leur engagement.

Leur accompagnement précieux contribue grandement à la réussite de nos projets et au dynamisme de notre bibliothèque.



Renseignements à la bibliothèque des Brosses ou au 06 71 13 27 93

AUTOSUR
CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

44 bis, rue de Remiremont
88000 ÉPINAL
Tél : 03 29 82 20 02

Tél. 03 29 30 30 30
34 rue de la Vallée de l'Aître
88220 XERTIGNY

MAISON

Charlise

2011

Travailleur - Pain - Pâtisserie - Viennoiserie

33 RUE NOTRE DAME DE LORETTE - 88000 ÉPINAL
6 AV. DU MARÉCHAL DE LATTRE DE TASSIGNY - 88000 ÉPINAL
03 29 82 37 51

Finances



Le budget primitif 2025 a été adopté le 13 mars 2025. Il s'appuie sur le réalisé de l'année 2024.

Ce budget a été établi dans le cadre d'une programmation pluriannuelle des dépenses, réfléchi, avec la volonté de :

- maintenir une stabilité des impôts communaux, qui n'ont pas augmenté depuis 2010 (toutefois, face à la hausse des charges de fonctionnement, la commune doit rester vigilante pour assurer un niveau suffisant d'investissements) ;
- contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
- préserver des marges d'investissement pour les années futures. Ces orientations obligent la commune à maintenir une gestion rigoureuse et économe.

DÉPENSES

4 897 621,93 €

RECETTES

4 897 621,93 €

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la ville ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

FONCTIONNEMENT

3 342 400,93 €

(3 260 829,68 € en 2024)

Salaires du personnel municipal, entretien et consommation des bâtiments communaux, achats de matières premières et de fournitures, prestations de services effectuées, subventions versées aux associations et intérêts des emprunts.

Prestations fournies à la population (cantine, centres de loisirs, produits du domaine, ...), impôts locaux, dotations versées par l'Etat, diverses subventions.

INVESTISSEMENT

1 555 221 €

(1 590 838,86 € en 2024)

Constructions, acquisitions mobilières et immobilières, création de voirie, ... qui enrichissent le patrimoine de la commune.

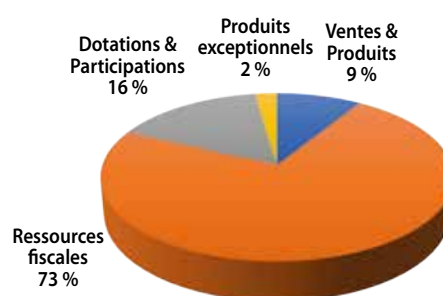
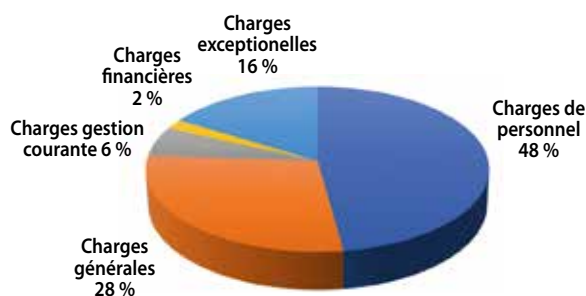
Fonds de compensation de la TVA, taxe d'aménagement, emprunts et subventions.

PRINCIPAUX AXES DU BUDGET PRIMITIF 2025

Maitrise des dépenses de fonctionnement, maintien des taux fiscaux, poursuite des opérations en cours et maîtrise de l'encours de la dette.

Dépenses réelles de fonctionnement	2 656 601 €
Charges à caractère général	750 334 €
Charges de personnel	1 270 500 €
Charges de gestion courante	154 767 €
Charges financières	49 000 €
Autres charges	432 000 €

Recettes réelles de fonctionnement	2 842 060 €
Produits des services et du domaine	253 000 €
Impôts et taxes	2 074 020 €
Dotations et participations	448 800 €
Autres produits	66 240 €



Les taux des impôts locaux pour 2025 restent inchangés depuis 2018 :

- > taxe foncière sur le bâti : 41,22 % (15,57 % taux communal et 25,65 % taux départemental)
- > taxe foncière sur le non bâti : 19,55 %
- > taxe habitation résidences secondaires : 9,76 %.



LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Dépenses réelles d'investissement : 1 169 925 € dont 1 095 800 € de nouvelles opérations.

Dépenses financières : 183 000 € de remboursement de capital d'emprunt.

Les principaux investissements prévus en 2025 :

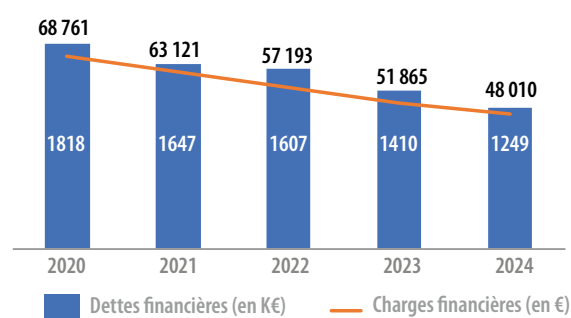
Frais d'études de projets et achats de terrains	23 354 €
Aménagement du cimetière	23 974 €
Bois et Forêt	33 596 €
Matériels administratifs et techniques	11 000 €
Aménagement des bâtiments communaux	66 038 €
Equipements des écoles	3 000 €
Réfection de voiries et d'équipements	143 888 €
Aménagement du parc de l'Arsenal	404 000 €
Eclairage public (hors énergie)	35 500 €
Aménagements des espaces publics	16 500 €
Réseau incendie	9 296 €
Equipement pour manifestations	2 000 €
Aménagement de la bibliothèque	2 977 €
Reprises de chaussées et réseaux	110 000 €

DETTE

L'encours de la dette au 31 décembre 2024 s'élève à 1 249 K€. Bien qu'un emprunt ait été contracté début 2022, afin de financer le city stade, celui-ci a bénéficié d'un taux fixe avantageux de 0,85 %. De ce fait, avec l'extinction de certaines dettes, l'encours diminue de 16 % par rapport à 2022.

—> 379 € par habitant (620 € moyenne départementale).

Evolution des dettes et charges financières



LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes réelles d'investissement : 859 421 €. Elles comprennent notamment le fonds de compensation de la TVA, la taxe d'aménagement, un emprunt de 320 k€ ainsi que des subventions.

Hormis les opérations d'ordre, le virement de la section de fonctionnement est prévu à hauteur de 659 915 €.

Audrey HUSSON,
Adjointe aux Finances
et la commission Finances

Auchan
le choix, le bon.

Golbey
rue du Hameau

24/24, 24/24, FÉL'AY, Vinted Go, 50

Auchan Drive.fr
Cliquez, c'est chargé!

SAS BOUGEL PAYSAGE
PERE et FILS

PAYSAGE TERRASSEMENT
AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS
ENTRETIEN DE VOS ESPACES VERTS
BUREAU D'ÉTUDE

PRESTATION DE SERVICE
CRÉDIT D'IMPÔT

6 RUE DES JARDINS
88000 CHANTRAINE
03 29 35 43 83



LE SAVIEZ VOUS ?

L'IDENTITE DE CHANTRAINE

Les origines de Chantraine

La commune de Chantraine est née le 5 avril 1892.

Auparavant, le territoire qui la constituait faisait partie de la commune de Les Forges, cette dernière étant elle-même issue du Ban d'Uxegney, dépendant de la seigneurie de Darnieulles.

La séparation d'avec Les Forges répondait aux problèmes de dissension entre le village agricole traditionnel des Forges et les nouveaux habitants des quartiers ouvriers des secteurs des Brosses et de la route de Bains à la sortie de la ville d'Epinal.

Le nom de « Chantraine » a été préféré à celui de « Les Brosses ».

Chantraine viendrait du latin Canta-Rana, c'est à dire « chante grenouille ». Les grenouilles devaient être certainement très présentes, notamment dans la vallée d'Olima.

Les maires successifs

Depuis sa création en 1892, la commune a été administrée par 18 Maires, dont le maire actuel, Monsieur Marc BARBAUX.

Le premier maire a été Monsieur François SERPOLIER de 1892 à 1894.

Les six derniers maires ont été :

- de mars 1961 à mars 1977, Monsieur Robert ABBA
- de mars 1977 à mars 1989, Monsieur Roland MARCHAL
- de mars 1989 à juin 1995, Monsieur René PICARDEL
- de juin 1995 à novembre 2019, Monsieur François DIOT
- de novembre 2019 à juin 2020, Madame Brigitte GILLE
- de juin 2020 à ... (mandat en cours), Monsieur Marc BARBAUX.

Personnalité marquante liée à la commune

Charles Grandemange (1834-1870), handicapé de naissance, né sans bras ni jambes, calculateur prodige, mathématicien reconnu et auteur d'un traité d'arithmétique théorique, pratique et mentale.

Il est en fait né à la Tranchée de Bains qui était encore, à sa naissance, rattachée à la commune de Les Forges.

La ville de Chantraine lui a rendu hommage par la construction de la maison des associations baptisée « Maison Charles Grandemange », inaugurée par le Député-Maire et Président de l'Assemblée Nationale, Philippe SEGUIN.

La superficie de la commune

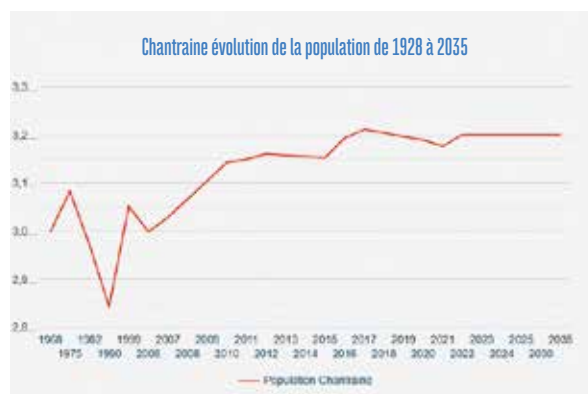
La superficie est de 620 ha (6,2 km²) dont 160 ha de forêt communale et 200 ha de forêt domaniale.

La forêt est un atout pour l'attractivité de la commune. Sa proximité offre un cadre de vie recherché par les habitants et les amoureux de la nature. Notre forêt est appréciée pour les promenades, les pratiques sportives (VTT, footing et diverses compétitions sportives comme le Trail des Brosses ou les courses d'orientation).

La population de Chantraine et son évolution

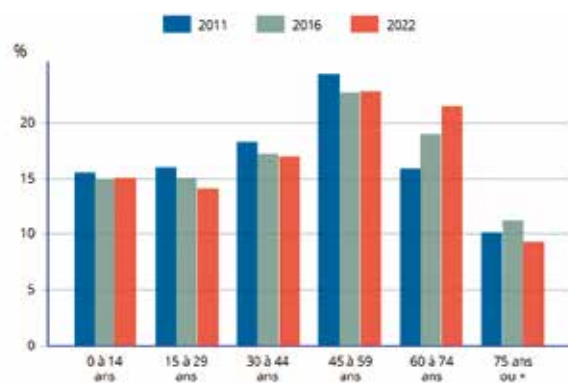
Une évolution constante de la démographie :

- en 1896 : 1 394 habitants,
- en 1946 : 2 350 habitants,
- en 2005 : 3 005 habitants,
- en 2010 : 3 153 habitants,
- en 2016 : 3 194 habitants,
- en 2022 : 3 201 habitants.



A Chantraine, il y a davantage de séniors de plus de 60 ans (987 habitants) que de jeunes de moins de 30 ans (939 personnes).

La population par grandes tranches d'âges



- La population actuelle de Chantraine compte 3 201 habitants dont 1 665 femmes pour 1 536 hommes.
- En 2024, le nombre de décès à Chantraine a été de 27 pour seulement 19 naissances.
- Le nombre de ménages est d'environ 1 650 ce qui représente 1,94 personnes par foyer. En 1970, ce nombre était de 3 personnes par logement occupé. C'est le phénomène de desserrement des ménages.
- En 2025, sur l'ensemble des 1 650 ménages, environ 730 personnes vivent seules (406 femmes et 324 hommes), soit environ 45 % des ménages.

ménages, ce qui représente 22 % de la population. En 2011, le nombre était de 617 personnes seules.

- Le nombre de logements principaux à Chantraine se répartit ainsi : 58.6 % en appartements et 41.3 % en maisons.
- Il y a sur Chantraine 256 logements dits sociaux soit 14 % du nombre total des logements, y compris les logements vacants.
- 63 % des ménages sont propriétaires.

L'APPARTENANCE TERRITORIALE DE CHANTRAINE

La commune de Chantraine est incluse dans le périmètre du Schéma de Cohérence Territoriale des Vosges Centrales (SCOT) et, depuis 2013, dans la Communauté d'Agglomération d'Epinal (CAE).

La commune est représentée au sein de ces deux structures intercommunales, par le Maire, des adjoints et des conseillers municipaux. La commune de Chantraine est donc associée aux décisions qui y sont prises.

Le SCOT des Vosges Centrales

couvre un territoire de 132 469 habitants. Ce n'est pas une collectivité territoriale, mais un regroupement des 154 communes des Vosges Centrales.

Son périmètre couvre la totalité de la Communauté d'Agglomération d'Epinal et la Communauté de Communes de Mirecourt.

Le SCOT est une instance où les maires peuvent réfléchir ensemble et proposer aux communes et regroupements de communes, des orientations d'aménagement et de développement équilibrées et cohérentes sur l'ensemble de leur territoire. L'ambition est de renforcer l'attractivité des Vosges centrales dans le cadre d'un développement durable, en atteignant, par exemple, l'autonomie énergétique en 2050.

Pour cela, le SCOT fixe les objectifs suivants :

- favoriser l'accueil des entreprises, renforcer l'attractivité du territoire, évaluer les besoins en logements, promouvoir le tourisme, protéger les espaces, structurer le commerce ;
- faciliter la mobilité et produire des énergies renouvelables en faveur d'un territoire à énergie positive.

La Communauté d'Agglomération d'Epinal (CAE)

est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) destiné à exercer certaines des compétences que lui ont déléguées les 78 communes (116 300 habitants) qui le composent, à savoir :






- **l'aménagement du territoire** : le développement économique, le tourisme, l'enseignement supérieur et la vie universitaire ;
- **les services à la population** : l'action sociale, la petite enfance, la politique de la ville, la politique de l'habitat, du transport et de la transition énergétique ;
- **la construction et l'aménagement des grands équipements sportifs et culturels** que les communes ne pourraient pas réaliser seules et en assurer la gestion.

Pour vous au quotidien, la CAE, c'est notamment :

- **l'enseignement universitaire et artistique** (900 élèves au conservatoire de musique) ;
- **la culture** (les 6 médiathèques communautaires, La Rotonde, Scènes Vosges, la Souris Verte, l'auditorium de la Louvière, le Théâtre d'Epinal, l'orchestre La Belle Image, les Micros Folies itinérantes sur tout le territoire de la CAE, etc) ;
- **la petite enfance** : les 11 crèches de la CAE accueillent plus de 1 000 enfants ;
- **les équipements sportifs et notamment** :
 - les piscines d'Epinal, de Charmes, de la Chapelle aux Bois et de Golbey en cours de rénovation par la CAE ;
 - la patinoire d'Epinal, les gymnases communautaires de Charmes, de Thaon les Vosges, de la Vôge les Bains, d'Epinal (Louis Lopicque requalifié par la CAE il y a deux ans) ;
 - les terrains de foot dont 6 communautaires et 30 en gestion partagée avec les communes volontaires ;
 - le Centre des Congrès d'Epinal (12 000 m²) loué notamment pour les grandes manifestations ;
 - les plans d'eau de Bouzey et de Port et Plage à Thaon les Vosges.

Et pour les aides directes aux Chantrainois :

- **la mobilité** avec les bus du réseau urbain, le transport des personnes en situation de handicap par Cap Imagine et le service de vélos à assistance électrique Vilvolt, avec 3 stations à Chantraine ;
- **les aides à l'amélioration de l'habitat** (sur la période 2020/2025, la CAE a aidé à la rénovation de 1 024 logements dont 30 sur la commune de Chantraine) ;
- **le PASS Communautaire** attribué à 995 Chantrainois (20 165 sur l'ensemble de la CAE). Il donne accès, avec des tarifs très réduits, à tous les équipements communautaires ouverts au public ;
- **la CAE apporte une aide aux habitants pour acquérir des vélos à assistance électrique.** Sur la période de 2021 à 2025, 148 chantrainois ont été aidés. Ce sont au total 3 430 vélos sur la CAE avec un total d'aide de 774 910 €.

CARRELAGE	SALLE DE BAIN
	
CHAPE LIQUIDE	CONSEILS
	
VENTE ET POSE DEPUIS 1966	SHOWROOM DE 300M²
 <div style="display: inline-block; vertical-align: middle;"> <p>BALLAND CARRELAGE 5 RUE DES JARDINIERS À DEYVILLERS 03 29 34 47 00</p> </div>	

TRAVAUX

Retour sur les travaux de l'année 2025 et lumière sur les projets futurs

LE CONTEXTE BUDGÉTAIRE ET PERSPECTIVES COMMUNALES

Pour les années 2025 et 2026, comme pour les exercices précédents, les dépenses d'investissement et de fonctionnement de la commune s'inscrivent dans un contexte économique toujours incertain et contraint. Dans ce cadre, il demeure essentiel de poursuivre une gestion rigoureuse et responsable des deniers publics, afin de préserver la solidité financière de notre commune et d'éviter tout endettement non maîtrisé. Bien que le niveau d'endettement actuel reste faible, les projets nécessitant des emprunts importants ne pourront être envisagés qu'à moyen terme, lorsque la conjoncture offrira une meilleure visibilité et que notre capacité d'autofinancement sera plus sécurisée. Concernant l'année 2026 et les suivantes, il appartiendra au prochain conseil municipal, issu des élections de mars prochain, de définir les priorités et les orientations d'investissement qu'il souhaitera mettre en œuvre pour le développement de la commune. Cette continuité dans la prudence et la bonne gestion vise à garantir la pérennité de nos finances locales tout en préparant l'avenir avec réalisme et responsabilité.

LES INVESTISSEMENTS SIGNIFICATIFS RÉALISÉS EN 2025

Les dépenses budgétaires d'investissement se sont concentrées prioritairement sur les actions obligatoires que la commune doit assurer pour garantir la conservation de son patrimoine et répondre au mieux aux services attendus par les Chantrinois et les usagers.

Ainsi, en 2025, les dépenses engagées pour de nouveaux investissements s'élevaient à 1 053 000 €.

La requalification de la rue du Hameau

L'aménagement de la rue du Hameau, engagé en partenariat avec la commune de Golbey, est terminé (cette rue est mitoyenne entre les deux communes). Après le remplacement du réseau d'assainissement effectué par la Communauté d'Agglomération d'Épinal, les travaux de voirie ont été entrepris par les deux municipalités. La chaussée a été revêtue d'un nouvel enrobé, les trottoirs ont été recalibrés et deux arrêts de bus rétablis aux normes d'accessibilité.

Les entreprises STPI, Valdenaire et Colas ont été mobilisées pour ces travaux qui ont perturbé la circulation sur plus de deux mois.

Le montant global de ce chantier s'élève à 360 000 €, dont 90 000 € à la charge de Chantraine. La commune a bénéficié d'une subvention départementale de 16 000 €.



La réfection de la rue Varroy

La rue Varroy fait l'objet d'un trafic soutenu, notamment en raison de la desserte des nouveaux quartiers de Chantraine développés au cours des trente-cinq dernières années. Cette intensité de circulation a entraîné, au fil du temps, des dégradations et déformations de la chaussée. Afin de prévenir tout arrachement de la couche de roulement, il a été décidé de renforcer la structure de la chaussée avant la mise en œuvre du nouveau revêtement en enrobé.

Les travaux, confiés à l'entreprise Trapdid Bigoni de Saint-Nabord, ont porté sur une section de 300 mètres, comprise entre le carrefour giratoire de Chantraine et le croisement avec la rue des Roses de Noël.

Le chantier, engagé début juin, a duré trois semaines.

Les passages piétons et la signalisation ont également été remis aux normes.

Le montant total des dépenses engagées pour cette opération s'élève à 62 000 €.



Installation de panneaux photovoltaïques à l'école maternelle Julia Colin

Après le remplacement complet de la couverture de l'école maternelle Julia Colin en 2024, 120 m² de panneaux photovoltaïques ont été installés sur la toiture durant les vacances scolaires d'été.

D'une puissance totale de 30 kWc, cette installation permet de couvrir environ 23 % des besoins énergétiques de la commune (hors éclairage public), avec un taux d'autoconsommation de 84 %. Le surplus d'électricité produit sera revendu sur le marché, contribuant ainsi à valoriser l'énergie locale et à améliorer la rentabilité du projet.

Le temps de retour sur investissement est estimé à environ six ans. Ce projet a bénéficié du soutien financier de la Région Grand Est, qui a subventionné les travaux liés à la partie photovoltaïque.

Le coût total de l'opération s'élève à 100 000 €, dont 45 000 € pour l'installation photovoltaïque réalisée par l'entreprise Vosges Énergies Vertes de Saint-Nabord, et 55 000 € pour les travaux de toiture, confiés aux Compagnons Couvreur de Thaon-les-Vosges.

Ce projet illustre l'engagement de la commune en faveur de la transition énergétique et du développement durable, tout en valorisant le patrimoine communal.



Le renouvellement de la signalisation routière

Afin de sécuriser tous les usagers, la commune mène un programme régulier de renouvellement de la signalisation routière sur l'ensemble de son réseau de voirie.

La sécurité des piétons, et plus particulièrement celle des enfants aux abords des établissements scolaires, demeure une priorité constante.

Chaque année, un programme d'entretien est établi afin de :

- renouveler le marquage au sol, notamment les passages piétons,
- remplacer les panneaux de signalisation dégradés.

Cinq nouveaux passages piétons ont été matérialisés sur les voies : rue des Forges, rue du Général Leclerc, rue du Général de Gaulle et impasse Payonne.



Le passage piéton n'est pas toujours emprunté

Pour l'année 2025, la commune a consacré 16 000 € à ces travaux de signalisation, illustrant ainsi son engagement continu en faveur d'une voirie plus sûre et plus lisible pour tous.

Le sentier autour de l'étang de Chantraine

Soucieuse de maîtriser ses dépenses, la commune a confié à son service technique la réalisation progressive de l'aménagement des espaces situés autour de l'étang.

À la suite des travaux paysagers menés sur la zone de convivialité en bordure de la rue des Forges, le service technique municipal a entrepris, en 2025, l'aménagement du sentier en bordure de l'étang, le long du chemin privé de la Mare aux Fées.

Ce nouvel aménagement permet aux promeneurs d'emprunter l'ouvrage construit à l'extrémité de l'étang, en face du centre équestre, afin de franchir le ruisseau de Grandrupt et de rejoindre la voie du Vallon d'Olima, complétant ainsi la boucle autour du plan d'eau.

Les plantations le long du sentier sont actuellement en cours et leur achèvement est prévu pour le printemps 2026.

En journée, le site de l'étang est ouvert au public. Les habitants sont invités à venir découvrir ou redécouvrir ce cadre naturel aménagé pour la détente et la promenade (voir l'article en début de ce bulletin).

Pour la réalisation des travaux engagés en 2025, la commune a consacré une enveloppe budgétaire de 25 000 €.



Conception et maîtrise d'œuvre en urbanisme territorial

Créons le bon vivre de demain

acere
Groupe
Tous les métiers de l'ingénierie territoriale en une seule agence indépendante.

Agence Vosges
5 quartier de la Magdeleine, 88000 Épinal

Tél : +33 (0) 3 29 39 23 36
Fax : +33 (0) 3 29 65 38 99

CONTACT #ACERE-GROUPE.FR - ACERE-GROUPE.FR

Les filiales

ingaïa
Paysage et urbanisme

lysis
ENR et environnement

BANQUE, ASSURANCE, TÉLÉPHONIE... GAGNEZ À COMPARER !

UNE BANQUE QUI APPARTIENT À SES CLIENTS, ÇA CHANGE TOUT.

Crédit Mutuel

Centre Vosges
30 avenue de Saint-Dié - 88000 Épinal
Agences à Épinal Basilique - Golbey - Bruyères
Courriel : 06101@creditmutuel.fr - Tél. : 03 29 38 28 24

Le Crédit Mutuel, banque coopérative, appartient à ses 7,8 millions de clients-sociétaires.

Caisses affiliées à la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel, SA coopérative au capital de 5 458 531 008, 4 rue Frédéric-Guillaume Raffaisen, 67113 Strasbourg Cedex 9, RCS B 588 505 354, contrôlée par l'ACPR 61 rue Talbout, 75436 Paris Cedex 09, intermédiaire en opérations d'assurances sous le n°Orias 07 003 758 consultable sous www.orias.fr.

Travaux d'étanchéité sur la toiture de la Maison Grandemange

La salle polyvalente de Chantraine, dite « Maison Grandemange », a désormais plus de 30 ans. Avec le temps, il devient nécessaire d'y engager régulièrement des travaux d'entretien afin de préserver cet équipement communal apprécié de tous, notamment pour l'admirable vue sur la ville d'Epinal.

Malheureusement, certains actes d'incivilité aggravent prématurément l'usure du bâtiment et entraînent des réparations qui auraient pu être évitées. Nous avons notamment constaté à plusieurs reprises la présence de jeunes pratiquant le « Parkour », une discipline consistant à courir sur la toiture et à sauter de terrasse en terrasse des différents volumes du bâtiment.

Ces pratiques, outre le danger qu'elles représentent pour la sécurité des personnes, ont causé d'importants dégâts matériels : déformation des couvertines, détérioration des bacs acier et apparition de fuites.

Cet été, la commune a dû engager **25 000 € de travaux** pour remettre en état la toiture de la Maison Grandemange, dont une partie des désordres résulte directement de ces comportements inadaptés.

Nous appelons donc chacun à faire preuve de civisme et de vigilance, afin de préserver nos équipements publics, qui sont un bien commun au service de tous les habitants.



Remplacement des anciennes lampes LED du réseau d'éclairage public

L'entreprise Citéos, basée à Chantraine, a débuté le remplacement des premières lampes LED installées sur le réseau d'éclairage public de la commune il y a plus de douze ans.

Dès la première mise en place de ces nouvelles lampes Led économes en consommation d'énergie, la municipalité a choisi de planifier leur renouvellement sur plusieurs années, afin d'éviter le remplacement de l'ensemble des 600 lampes en même temps.

En effet, sur les dix prochaines années, elles seront à nouveau et progressivement renouvelées, pour un montant estimé à 250 000 €.

Ce choix, effectué il y a plus d'une décennie, a permis à la commune de réduire de plus de 30 % sa consommation électrique. Cependant, la hausse importante du prix de l'électricité, qui a plus que doublé ces dernières années, a en grande partie absorbé les économies réalisées. Sans ces lampes LED, la facture d'électricité pour assurer l'éclairage public, même en mode réduit, aurait été nettement plus élevée et difficilement supportable pour la commune.

Pour l'année 2025, 35 000 € de travaux ont été engagés sur le réseau d'éclairage public.

Concernant les horaires d'éclairage, le contexte énergétique actuel et la hausse du coût de l'électricité ne permettent pas, pour l'instant, d'envisager un allongement de la durée d'illumination. Chacun comprendra que la programmation de l'éclairage reste inchangée : interruption en semaine à 23 h 00 et prolongation jusqu'à minuit les vendredis et samedis soir.



Remplacement d'un fourgon pour les services techniques

Dans le cadre du programme de renouvellement de son parc de véhicules, la commune a remplacé à l'identique, pour un montant de 35 000 €, un fourgon utilitaire vétuste qui aurait nécessité d'importantes dépenses de mise à niveau.

Le parc de véhicules de la commune comprend :

- 1 poids lourd avec grue auxiliaire,
- 1 camion benne,
- 1 fourgon tôle (remplacé en 2025),
- 1 minibus de 9 places,
- 1 microtracteur,
- 2 véhicules légers.



Le Parc de l'Arsenal

Les derniers logements à construire au Parc de l'Arsenal

Par convention du 30 janvier 2012, la commune de Chantraine a confié à la SEBL Grand Est l'aménagement du Parc de l'Arsenal.

Un Comité de pilotage (COPIL), composé notamment des membres du bureau municipal et de personnes extérieures qualifiées, veille à la bonne exécution de cette convention. À ce jour, le COPIL s'est réuni vingt-deux fois pour suivre l'avancement du projet.

Un aménagement presque achevé

À ce jour, 94 logements ont déjà été construits dans le cadre de l'opération du Parc de l'Arsenal. Il reste une dernière parcelle de 9 000 m² à aménager, correspondant à environ une trentaine de logements dans le programme initial.

En 2022, la commune a lancé un appel à projets afin d'identifier un investisseur capable de proposer un programme de construction de logements de qualité, respectueux des orientations architecturales et paysagères définies par le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement).

À l'issue de cette procédure, un constructeur local a été retenu pour réaliser un ensemble de 31 logements en accession à la propriété. Le permis de construire a été délivré et les travaux devaient débuter fin 2023.



Un contexte économique défavorable

Cependant, la conjoncture économique actuelle, marquée par la hausse des taux d'intérêt et la baisse du marché immobilier, n'a pas permis au promoteur de réunir un nombre suffisant d'acquéreurs. Les travaux n'ont donc pas pu être engagés.

Ce terrain de 9 000 m² d'une valeur de 700 000 €, toujours invendu, pèse désormais sur le bilan financier global de l'opération d'aménagement.

Une décision stratégique pour l'avenir

Afin de préserver l'équilibre de l'opération et de se doter d'un patrimoine foncier stratégique, la commune a décidé, dans le cadre de son budget 2025, d'acquérir une partie de la parcelle, environ 3 700 m², pour un montant de 320 000 € TTC.

Cette acquisition permettra d'accompagner le développement du pôle médical de l'Arsenal, déjà bien implanté avec la pharmacie, la maison de santé et le cabinet de cardiologie actuellement en construction.

Plusieurs professionnels de santé ont d'ores et déjà manifesté leur intérêt pour rejoindre ce pôle.

Et après ?

A ce jour, la partie restante de la parcelle, soit environ 5 300 m², est libre de tout projet.

Le prochain conseil municipal sera amené à réfléchir à sa future destination : il pourrait s'agir de nouveaux logements, maisons seniors et autres équipements publics à définir.

LES PROCHAINS PROJETS D'INVESTISSEMENT À L'ÉTUDE POUR 2026

Préparation du budget communal 2026

Afin d'assurer la continuité du service public et de permettre au prochain conseil municipal, issu des élections de mars 2026, de débiter son mandat dans les meilleures conditions, le conseil municipal actuellement en place préparera et votera le budget primitif 2026 à la fin du mois de février.

Le budget de fonctionnement proposé garantira la poursuite normale des services rendus à la population et permettra le financement des charges obligatoires de la commune.

Le budget d'investissement, quant à lui, concernera principalement la réalisation des opérations déjà engagées ou planifiées.

Le futur conseil municipal pourra, s'il le souhaite, adopter des décisions modificatives afin d'ajuster le budget aux orientations qu'il définira.

Le conseil municipal a d'ores et déjà débattu des orientations et priorités budgétaires pour 2026.

Le projet de budget d'investissement portera, pour l'essentiel, sur la valorisation du patrimoine existant : entretien et amélioration de la voirie, rénovation des bâtiments communaux et aménagement des espaces publics.



Rue schubert



Chemin des Princes

Les principales opérations d'investissement qui seront soumises au vote du budget 2026 concernent notamment :

La rue Schubert et le chemin des Princes (partie haute)

La requalification de la rue Schubert et de son prolongement sur la première partie du chemin des Princes, avait été initialement envisagée pour l'année 2025.

La nécessité de coordonner ces travaux avec ceux que la Communauté d'Agglomération d'Épinal (CAE) doit engager pour le renforcement du réseau d'eau potable, a conduit la commune à reporter leur réalisation.

Dans ce cadre, le Maire et l'Adjoint délégué aux Travaux, ont rencontré les riverains de la rue Schubert afin de leur présenter le projet et d'échanger sur les enjeux du chantier à venir.

En phase préparatoire, la commune a acquis un abri de jardin en bois ainsi que le terrain nécessaire à la réalisation du projet et, notamment, à l'aménagement du carrefour d'accès à la rue Schubert.

Avant la réfection de la voirie, la CAE procédera au renforcement de la conduite d'eau et à la mise à niveau du réseau d'assainissement.

La rue Schubert, d'une longueur de 168 mètres, est une voie sans issue. Elle est accessible depuis la rue Jean-Charles Pellerin, en empruntant la première section du chemin des Princes sur environ 95 mètres.

L'état actuel de la chaussée, fortement déformée et très dégradée, justifie pleinement l'inscription de cette opération parmi les priorités de la commune depuis plusieurs années.

En coordination avec la ville d'Épinal :

la partie haute du chemin des Princes, jusqu'à la rue Schubert, est limitrophe avec Épinal, sur une longueur de 95 mètres. Cette section nécessitant également une remise en état, il a été convenu avec le Maire d'Épinal de réaliser les travaux en coordination et simultanément sur les deux communes.

Les dépenses seront partagées à parts égales entre Chantraine et Épinal.

L'ensemble de ces travaux représentera, pour la commune de Chantraine, un investissement de 160 000 €. Pour ces travaux, le Conseil Départemental a attribué une subvention de 15 000 €.

Devenir du skate-park de la rue du Vieux moulin

Les équipements du skate-park, situés rue du Vieux-Moulin, à côté du dojo, ont été démontés pour des raisons de sécurité. En effet, la structure, de conception ancienne, ne permettait plus à la commune de garantir le respect des normes techniques et de sécurité actuelles pour une grande partie des éléments.

Dans *Chantraine Info* du printemps 2025, les Chantrainois avaient été invités à donner leur avis sur le devenir de ce terrain de loisirs. À la suite de ces consultations et d'échanges constructifs avec le Conseil des Jeunes de Chantraine, il a été décidé de transformer le site en terrain de basket 3x3.

Le basket 3x3, discipline dynamique et spectaculaire, se pratique sur un demi-terrain, avec un seul panier, entre deux équipes de trois joueurs. Cette variante urbaine du basket-ball a connu un grand succès lors des Jeux Olympiques de Paris 2024.

Ce nouveau terrain permettra de désengorger les deux terrains multisports actuellement très sollicités : celui de l'école élémentaire et celui du parc François Diot en dessous de l'Arsenal, particulièrement fréquentés pendant la période estivale.

La création de cet équipement sur la plateforme du skate-park existante, déjà recouverte d'un enrobé et entourée d'une clôture, permet de réduire significativement les coûts. Les aménagements se limiteront à la pose d'un panneau de basket et à un marquage au sol.



Les crédits nécessaires pour l'engagement des travaux, soit 6 000 €, seront proposés en inscription du budget 2026.

D'autres dépenses seront proposées au budget 2026 comme :

- les travaux forestiers,
- la requalification d'allées au cimetière et les exhumations,
- l'amélioration des bâtiments des écoles,
- des travaux d'enduit sur la voirie communale,
- la poursuite du programme de renouvellement des lampes led de l'éclairage public.

LES PROCHAINS PROJETS D'INVESTISSEMENT À L'ÉTUDE POUR L'APRÈS 2026

Parmi les priorités déjà examinées par le conseil municipal, dans le cadre d'une programmation pluriannuelle des investissements, les réalisations les plus pertinentes à engager seraient :

La requalification de la rue des Jardins

La rue des Jardins, d'une longueur d'environ 200 mètres, relie la rue Viviani (Épinal) à la rue du Général Leclerc. Cette voie, très fréquentée par les riverains et les automobilistes de transit, présente aujourd'hui un état de dégradation avancé, rendant sa requalification prioritaire.

De nombreux habitants s'interrogent sur l'absence de travaux ces dernières années. Comme expliqué dans le *Chantraine Écho 2025*, la réfection de la chaussée avait été suspendue dans l'attente du projet d'extension du réseau de chaleur d'Épinal sur la rive gauche de la Moselle, projet incluant une partie du territoire chantrainois. En effet, la canalisation principale du futur réseau devait passer sous la chaussée de la rue des Jardins, rendant inopportune toute réfection avant ces travaux.

Or, le projet intercommunal d'extension du réseau de chaleur a été reporté à l'horizon 2035. La commune peut donc désormais programmer la requalification de la rue des Jardins de manière indépendante.

Les études techniques sont en cours pour définir les améliorations à apporter (chaussée, trottoirs, stationnement, sécurisation des circulations piétonnes) et le calendrier des travaux.

Le coût prévisionnel de cette opération est estimé à 160 000 €, hors enfouissement des réseaux.

Mise en place d'un réseau de vidéoprotection

La sécurité publique demeure une préoccupation majeure pour la commune. Dans ce cadre, la création d'un réseau de vidéoprotection sur le territoire chantrainois fait actuellement l'objet d'une réflexion approfondie.

Ce dispositif aurait pour objectif de renforcer la tranquillité des habitants, de prévenir les incivilités et de faciliter le travail des forces de l'ordre, tout en respectant le cadre réglementaire en matière de protection des libertés individuelles.

L'investissement initial pour la mise en place d'une première tranche de travaux est estimé à environ 100 000 €, auxquels s'ajouteront les frais de fonctionnement, de maintenance et de supervision.

La prochaine équipe municipale devra se prononcer sur l'opportunité et les modalités de mise en œuvre de ce projet sur la commune.

Le renouvellement du tapis d'enrobés des rues suivantes

- les impasses de la Tabagie et de la forêt,
- la rue du vieux moulin,
- le chemin du Vallon d'Olima,
- la deuxième section de la rue Varroy,
- la requalification de la rue Jean Clément.

L'amélioration de bâtiments communaux

- l'isolation de la toiture de la Mairie,
- les travaux d'amélioration de la salle Grandemange,
- la requalification de salles dans les écoles.

L'URBANISME

Informations, rappels, formalités

Service Urbanisme :

GAVOILLE Laurent

Téléphone : 03.29.69.19.12.

Mail : laurent.gavoille@mairie-chantraine.fr

Le lundi de 9h à 12h et de 14h à 17h
(possibilités de RDV de 13h à 14h)

Du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h
(possibilités de RDV de 13h à 14h)

PLAN LOCAL D'URBANISME – ZONES/RÈGLES

Le territoire communal est divisé en différentes zones (UA, UB, NL, UX, ...) bien identifiables sur le plan de zonage du Plan Local d'Urbanisme. Ces dernières ne doivent pas être confondues avec les sections cadastrales (sections AH, AI, AS, ...). A chacune des zones est associé un règlement auquel les administrés chantrinois doivent impérativement se référer durant la phase de conception de leurs projets d'aménagement de propriété. Les documents précités sont à disposition en mairie mais peuvent aussi être consultés sur le site internet communal ou être reçus par voie électronique.

RESPECT IMPÉRATIF DES RÈGLES MÊME

EN L'ABSENCE DE FORMALITÉ

Comme cela a été évoqué dans les journaux télévisés en été, **les piscines dont le bassin a une superficie inférieure ou égale à 10 m², non couvertes ou dont la couverture fait moins de 1,80 m de hauteur au-dessus du sol**, sont à la mode depuis quelques temps, du fait qu'elles ne requièrent **AUCUNE FORMALITÉ**.

DEKLIK

Aussi, est-il **important de préciser** que, conformément aux dispositions de l'**article L. 421-8 du code de l'urbanisme**, les constructions, aménagements, installations et travaux **dispensés de toute formalité** au titre du code précité, **DOIVENT** néanmoins, hormis dans des cas bien précis et peu fréquents, **être réalisés DANS LE RESPECT des règles d'urbanisme** (notamment les prescriptions de recul édictées dans le PLU).

CLÔTURES

Il est, une nouvelle fois, fortement rappelé que l'**article 11 du règlement du plan local d'urbanisme** stipule que « **les clôtures seront constituées soit par des haies vives, soit par des grilles ou tout autre dispositif à claire voie** » et ce, pour quasiment toutes les zones communales (se renseigner).

Dispositifs à claire voie = **qui présentent des VIDES, qui laissent passer de la LUMIÈRE (un minimum d'espacement de 3 à 5 mm entre les lames** semble raisonnable et permet d'atteindre un degré d'intimité plus que correct pour les propriétaires).

Divers exemples (et contre-exemples) de clôtures autorisées par le plan local d'urbanisme sont consultables sur le site internet de la mairie de Chantraine.

QUELS QUE SOIENT LES PROJETS

En cas de doute, ne pas hésiter à **prendre contact auprès du service urbanisme** de la mairie avant d'entreprendre des travaux sur votre propriété et d'acheter matériaux, abris de jardin, ... Trop souvent, des propriétaires se dotent, dans la précipitation, d'équipements **qu'ils ne peuvent utiliser ou installer**, voire qu'ils sont **contraints de retirer**, en raison d'une **NON-CONFORMITÉ vis-à-vis des règles du P.L.U.**, une régularisation s'avérant **IMPOSSIBLE** dans cette dernière situation.

INFORMATIONS URBANISME VIA... LE SITE INTERNET COMMUNAL

La municipalité rappelle aux administrés chantrinois qu'une **rubrique « urbanisme »** est consultable sur le site internet de la mairie (—> « Démarches » —> « Urbanisme »).

Des précisions importantes relatives aux **règles de construction**, en perpétuelle mutation, y figurent.

Les Chantrinois peuvent, grâce au **plan de zonage** du plan local d'urbanisme communal, localiser leur propriété et consulter dans la foulée le **règlement afférent à la zone concernée**.

Parallèlement, des informations et les formulaires CERFA constamment mis à jour peuvent être respectivement consultés et téléchargés via un lien sur le site internet communal ou directement sur **SERVICE-PUBLIC.GOUV.FR** :

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/N319>

Par ailleurs, **pour tout RENSEIGNEMENT CADASTRAL**, le responsable du service urbanisme se tient aussi à disposition sachant, néanmoins, que toute personne intéressée peut se rendre directement sur le service de consultation du plan cadastral (www.cadastre.gouv.fr) afin de **localiser une propriété, consulter et imprimer des feuilles de plan**.



Rencontre de l'économie sociale et solidaire (ESS) - janvier

Organisée par l'agglomération d'Épinal en collaboration avec la Chambre régionale de l'Économie Sociale et Solidaire Grand Est, cette rencontre de type « speed dating » a réuni, à la Maison de l'Habitat, les structures de l'ESS ainsi que des acheteurs publics. L'objectif était de rassembler acteurs et acheteurs autour de solutions locales et d'encourager ainsi le développement d'une nouvelle forme d'économie.



Travaux à la forteresse de Châtel-sur-Moselle - janvier

Dans le cadre d'un vaste programme de mise en tourisme du site, l'ancienne résidence des Capucins a été démantelée. Différents travaux comme la pose d'une couverture bois au-dessus des galeries ou encore la mise aux normes des installations électriques et la mise en accessibilité des galeries ont pu être effectuées.

Avec le soutien de : État, Région, Département



Installation d'ombrières à la Base Natur'O à Épinal - février

4 structures en bois accueillent 336 panneaux photovoltaïques sur le parking de la Base Natur'O. Plus de 130 000 kWh seront produits dans le cadre d'une autoconsommation collective qui alimente notamment le stade d'eaux vives.



Signature de la charte d'engagement pour un plan de mobilité scolaire à Xertigny - mars

Les communes de Dounoux et Xertigny ont signé une charte d'engagement avec l'agglomération d'Épinal, en faveur de la création d'un plan de mobilité scolaire. Ce plan vise à réduire la dépendance à la voiture individuelle pour les trajets domicile-école et à favoriser la mobilité douce, comme la marche et le vélo.



Mise en service d'une nouvelle unité de production d'eau à Vincey - mars

L'eau brute puisée dans la nappe de Vincey présente une faible minéralisation. Afin d'éviter une dégradation des ouvrages et pour pérenniser le service de distribution d'eau sur la commune, une nouvelle unité de production a été créée à Vincey.

Mise en service en mars, cette infrastructure permet de produire en moyenne 328 m³/j et jusqu'à 460 m³/j d'eau potable pour les 2 207 habitants dont la consommation journalière moyenne est d'environ 280 m³/j.

Avec le soutien de : État, Département, Agence de l'Eau



Concertation pour la réalisation du projet Ep'HyNE - avril

Une concertation préalable a été menée en amont du projet Ep'HyNE (Épinal Hydrogène et Nouvelles Énergies), d'un montant de 1,4 milliard, pour relever les impacts du projet sur l'environnement, le cadre de vie et l'activité économique du territoire. L'instruction du dossier en 2026, comprendra une enquête complémentaire, lors de la phase d'instruction du projet.



Démarrage de la construction du nouvel auditorium de La Louvière à Épinal - avril

Après les fouilles archéologiques, les travaux du futur auditorium ont débuté. Le bâtiment de 2 636 m² comprendra des salles de 565 places, 150 places ainsi qu'un plateau de création. Exemplaire d'un point de vue environnemental, cet équipement culturel ouvrira ses portes courant 2026.

Avec le soutien de : État, Région, Département



Festival Enjoy Vélos Épinal et son agglomération - mai

Lors de cette 2^{ème} édition, 4 000 participants dont près de 1 000 enfants ont pris part au festival tous vélos. Ouvert pour la 1^{ère} fois aux entreprises en 2025, le festival vous donne rendez-vous les 1, 2 et 3 mai 2026 pour la prochaine édition.



Inauguration du stade synthétique des Charmottes à Charmes - mai

Une dizaine de terrains de foot a été rénovée depuis la prise de compétence de l'agglomération contribuant ainsi à améliorer la qualité des équipements et l'accueil des licenciés. Le chantier du stade des Charmottes est le dernier inauguré pour un montant de 825 000 € subventionné à 44 % (État, Département, FAFA).



Nouvelle convention territoriale globale - juin

Signée avec plusieurs partenaires (CAF, MSA et le Conseil départemental des Vosges), la convention d'une durée de 5 ans vise à renforcer la cohérence et la coordination des projets sur l'ensemble des thématiques de politique sociale (logement, parentalité, petite enfance, jeunesse, etc.).



Extension de la crèche « Premiers Pas » - juillet

Dans le cadre de sa compétence Petite enfance, l'Agglo gère et exploite les établissements d'accueil des enfants de moins de 3 ans. La crèche «Premiers Pas» à Golbey, mise en service en 2017 a été saturée en 3 mois. Une extension de 217 m², inaugurée en octobre, lui permet d'accueillir 20 enfants supplémentaires.
Avec le soutien de : CAF, Département



Convention « Opération de revitalisation de territoire » à Thaon-les-Vosges - juillet

L'État, la Région, l'Agglo d'Épinal, la ville de Thaon-les-Vosges et l'EPFGE se sont réunis pour parapher la convention «Opération de revitalisation de territoire» qui vise à soutenir les stratégies de redynamisation des centralités. Pour Thaon, les enjeux s'articulent autour de la lutte contre la vacance des logements, le commerce local et la préservation du patrimoine industriel. Dans le même temps, un avenant au dispositif «ACCO» a été signé afin de permettre à Thaon d'en bénéficier.



Base de loisirs de La Chapelle-aux-Bois - juillet

Afin de donner plus de lisibilité au site, d'améliorer son attractivité touristique et de renforcer le confort des usagers, des travaux ont eu lieu avec l'installation d'une ombrière, d'une pompe à chaleur air / eau permettant de chauffer l'eau du bassin et l'aménagement de la zone naturelle. La fin des travaux prévue en 2026 permettra la création d'une aire de camping-cars et la désimperméabilisation des places de stationnement.

Avec le soutien de : Région, Département, ADEME



Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle (CTEAC) - septembre

Le CTEAC de l'Agglo a été signé à Socourt, avec l'État et le Département, après une longue étape de concertation avec les différents acteurs culturels du territoire. Il vise à coordonner les actions menées par l'agglomération. L'itinérance culturelle est au cœur de cette convention grâce à la Micro-Folie composée de 11 roulotte qui sillonnent le territoire et le dispositif « Caravelle » qui favorise la mobilité des élèves vers les équipements culturels.



Fin des travaux à la faculté de droit à Épinal - septembre

Les précédentes phases de travaux ont permis d'accueillir, à la rentrée 2024, la nouvelle double licence droit / gestion, composée d'une cinquantaine d'étudiants. La dernière tranche des travaux a consisté en la modernisation de l'amphithéâtre, la rénovation des façades et l'isolation de la bibliothèque. Au total, c'est 1,7 M d'€ qui a été investi.

Avec le soutien de : État, Département



Lancement de La Fabrique à entreprendre sur la zone d'activité de Reffy - septembre

La Fabrique à entreprendre accompagne les projets de création et de développement d'entreprises sur le territoire. En s'implantant sur la zone d'activité à Épinal, elle va gérer directement la pépinière et l'hôtel d'entreprises et proposer une offre d'accompagnement et d'hébergement (ateliers, bureaux) à tout entrepreneur.



Lancement d'un audit patrimonial à La Rotonde à Thaon-les-Vosges - octobre

Le théâtre a été transféré en 2007 et le reste du site en 2023. Ils sont à ce jour communautaires et feront l'objet d'un audit d'une durée d'un an, dont l'enjeu est d'aboutir à une vision globale du bâtiment, de ses extérieurs et de ses usages. Un programme des travaux sera établi pour les années à venir.



Inauguration de la place de l'Église de Domèvre-sur-Avière - septembre

Entrant dans un vaste programme de gestion intégrée des eaux pluviales et d'accompagnement des communes, ce projet de restructuration comprend

notamment un revêtement de la place en pavés drainants, la désimperméabilisation de 2217 m² ainsi qu'un nouvel éclairage public et la création d'un abribus. L'agglomération d'Épinal a contribué financièrement à ce projet par sa compétence de gestion intégrée des eaux pluviales.



Construction d'un poste de secours au domaine des Lacs à Thaon-les-Vosges - octobre

Construit en bois, ce nouveau bâtiment de 45 m² comprend des sanitaires, un bureau de surveillance et une terrasse panoramique. Ouverture au public en juillet 2026.
Avec le soutien du Département

SOCIAL-CCAS



LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE : PILIER DE L'AIDE SOCIALE

Ses principales missions s'articulent autour de la population en demande d'aides (alimentaires, financières, afférentes au logement, liées au soutien des personnes âgées).

Le C.C.A.S. conseille et répond aux besoins des Chantrinois afin d'améliorer leur qualité de vie, en toute confidentialité.

Ses onze membres, dont cinq de la société civile, s'efforcent d'assister les personnes isolées ou en situation de précarité, en collaboration avec l'assistante sociale, les associations et les diverses structures de la communauté d'agglomération.

BANQUE ALIMENTAIRE

Conscients de la nécessité d'être sur le terrain, les membres du C.C.A.S. (partenaire de l'association) participent, comme chaque année, à la fin du mois de novembre, à la collecte de la banque alimentaire.



MISSION LOCALE

16, Quai André Barbier – 88000 EPINAL
Téléphone : 03.29.82.23.05.



Contact mail : accueil@ml-epinal.fr
Site internet : www.mission-locale-epinal.fr

Être aussi et surtout proches des jeunes en difficulté avec la **Mission Locale**. Une **trentaine de Chantrinois** bénéficient du travail et du suivi d'une équipe de professionnels, avec, comme objectif prioritaire, **l'accès à l'autonomie et à l'emploi**.

Vous êtes **âgés de 16 à 25 ans**, en difficulté, n'hésitez pas à frapper à la porte de la Mission Locale.

TEMPS FORT POUR LES AÎNÉS

Rendez-vous attendu de nombreux Chantrinois, le **repas des Aînés** s'est tenu le **5 octobre**, avec une assemblée de 150 personnes, accueillies par la **chanson des élus**.



Une belle journée pour tous, avec dominance de rose. Il a, en effet, été décidé d'adhérer à « **Octobre Rose** » et d'en porter la couleur sur les tables.



Claudine Ohnimus et **Michel Demarque** ont été mis à l'honneur en tant que **doyens**.



Chants, loterie, rappel des différents services et discussions ont émaillé ce dimanche, sans pour cela oublier les personnes qui nous ont, hélas, quittés.

Rendez-vous est pris pour le **dimanche 4 octobre 2026**.

LE NOËL DES AÎNÉS

C'est une habitude gourmande, la presque totalité des **personnes de 75 ans et plus** (290 foyers) est visitée, en cette fin d'année.



Une quinzaine d'élus et membres du C.C.A.S. se mobilisent pour **se rendre à domicile**. L'interaction avec les bénéficiaires est de grande importance.

Un rappel des différents services proposés (repas à domicile, téléalarme, service à la personne, plan canicule, partage de livres par la bibliothèque, etc) est glissé dans le sac, sans oublier le dessin des enfants de l'école élémentaire.

C'est là, l'occasion **d'entretenir le lien social**.

JOYEUX ANNIVERSAIRE MADAME MOINE

C'est à son domicile chantrinois et entourée de sa famille que **Madame Moine a fêté ses 100 ans**.



Elle est née le 24 janvier 1925 en Haute-Saône, à Passavant la Rochère où son père était verrier. C'est tout naturellement qu'elle y a travaillé. Elle y **cueillait le verre**.

En 1948, elle épouse Jean Moine avec qui elle ouvre un commerce. Le couple s'installe alors à Chantraine où sont nées leurs deux filles.

En bonne forme, Madame Moine s'adonne à la lecture. « Je m'occupe et je ne m'ennuie pas » Son petit fils veille sur elle avec beaucoup d'attention.

LES 40 ANS DE FRANCE ALZHEIMER ET

LES 24 ANS DE FRANCE ALZHEIMER VOSGES

Joyeuse après-midi festive pour célébrer ces anniversaires le 11 octobre en la maison Grandemange.

Une association menée de main de maître par Mesdames **Hermann** et **Valentin**.

Un énorme travail est accompli par les bénévoles pour rendre le quotidien des malades et des aidants le moins pesant possible.

Toutes nos félicitations à cette équipe soudée. Bon courage et bon vent !



INFORMATIQUE

Pour apporter plus de confort au numérique au quotidien, un **atelier** se déroule le **mercredi après-midi, tous les quinze jours**, dans la **salle informatique de l'école élémentaire**.

Les séances sont dispensées par un **conseiller numérique de la communauté d'agglomération**.



JOURNÉE À L'OPÉRA NATIONAL DE

LORRAINE

Vingt-cinq participants seniors ont bénéficié d'une séance de préparation pour mieux comprendre l'œuvre et l'univers de l'opéra. Ils se sont ensuite rendus à Nancy pour assister à la représentation de **L'Elixir d'Amour de Donizetti**. Opération financée, en partie, par la **conférence des financeurs** (C.F.P.P.A) et le C.C.A.S.



Une superbe journée pour tous. Nos remerciements aux accompagnateurs.

SEMAINE BLEUE

Journée intergénérationnelle, après-midi inoubliable pour les enfants de l'école élémentaire et Marcelle qui fêtait ses **102 ans**.



L'accueil des écoliers, c'est devenu un dû pour les Chante-Rainettes ! Quel bonheur de voir plusieurs générations partager ces moments de joie (comptines, chants, danses).

Tous nos remerciements aux enseignants qui donnent de leur temps pour le plus grand bonheur des moins jeunes.

Et bravo à **Jean-Jacques** et **Alain** de nous avoir fait profiter de leur voix de stentor !

CAP'IMAGINE

Il est bon de rappeler ce service de porte à porte **dédié aux personnes à mobilité réduite et très âgées**.

Pour plus d'informations,

rendez-vous sur le site agallo-epinal.fr ou prendre contact avec l'agence des mobilités au **03.56.32.12.12**.



LE RELAIS PETITE ENFANCE

Le Relais Petite Enfance (RPE) vous informe sur les différents modes de garde d'enfants à domicile ou en crèche.



Référente : Stéphanie Nicolle

Tél. : 06.46.81.27.19

Mel : rpesecteuouest@agallo-epinal.fr

« *On ne construit rien seul, tout repose sur la force d'un collectif aligné* »

Alors, merci à toute l'équipe de la commission sociale pour son engagement et son soutien dans un rôle devenu crucial dans notre quotidien.

Belle année 2026 à tous les Chantrinois !

Brigitte GILLE,
Adjointe aux Affaires Sociales

Le Jardin du Partage

Pour la troisième année, le Jardin du Partage a accueilli à 17 heures, les mercredis de la belle saison, tous ceux et toutes celles qui ont souhaité travailler la terre ensemble, apprendre et récolter dans la bonne humeur.

Pommes de terre, haricots, tomates, poireaux, plantes aromatiques, mûres, pêches, mirabelles, prunes, noisettes ont été distribués par l'intermédiaire du C.C.A.S., ou mis en attente pour réaliser de bonnes confitures !

Les projets avec les écoles et le centre aéré ont permis aux enfants de découvrir le lieu, de connaître certaines graines, leurs cycles et leurs besoins, de semer, de planter, mais aussi d'apprendre les bonnes techniques de compostage grâce aux jeux prêtés par le SICOVAD et aux beaux

ouvrages sur les légumes mis à leur disposition dans le coin lecture par la bibliothèque de Chantraine.

Cette année, les abeilles ont bien travaillé... Que soient remerciés ceux qui donnent de leur temps pour les soigner, récolter le miel et faire vivre le jardin.

Le site de compostage, dont les règles d'utilisation indiquées sur place doivent être respectées, est ouvert à tous ceux qui en ont besoin. Le compost réalisé sert à enrichir le sol des jardins : moins de déchets, une plus belle terre nourrissant de beaux légumes, le cercle vertueux est bouclé... en local ! Merci à celles et ceux qui font vivre ce lieu et bienvenue à tous.



La FORÊT communale

De très nombreux habitants de Chantraine me posent la question : « Quel est exactement le rôle des services de l'ONF dans notre forêt communale ? »

C'est une interrogation légitime car la gestion d'une forêt publique peut sembler complexe et parfois mystérieuse.

À travers cet article, je vais essayer de vous donner des explications claires et simples sur les missions de l'Office National des Forêts et sur la façon dont cet organisme accompagne notre commune en vue de préserver, valoriser et sécuriser notre patrimoine forestier.

LES RÔLES DE L'ONF DANS LA GESTION D'UNE FORÊT COMMUNALE

1. Partenaire des élus et garant de la gestion durable

- L'ONF (Office National des Forêts) accompagne les élus dans la gestion du patrimoine forestier communal, en appliquant le régime forestier.
- La commune reste propriétaire de ses forêts, définit les objectifs à long terme et exerce ses responsabilités de propriétaire.

2. Élaboration et mise en œuvre de l'aménagement forestier

- L'aménagement forestier est établi selon les orientations de la commission « Forêt », garantissant une gestion durable.
- La commune communique ses souhaits et objectifs à l'ONF, qui propose des actions à mener.
- Chaque année, la commune décide du programme de travaux, vote le budget et choisit ses prestataires.

3. Gestion des coupes et commercialisation du bois

- L'ONF élabore le programme des coupes, désigne les arbres à couper et organise la commercialisation des bois.
- Les techniciens de l'ONF effectuent le martelage (marquage des arbres à prélever) et gèrent la vente du bois, dont le produit revient à la commune.



4. Gestion de la faune sauvage et de la chasse

- Les objectifs de gestion de la faune sauvage sont définis en collaboration entre la municipalité et l'ONF, notamment en lien avec les replantations.
- L'ONF contrôle le respect de la réglementation de la chasse, des arrêtés préfectoraux et des schémas départementaux de gestion cynégétique, et veille à l'exécution du plan de chasse communal.

5. Aménagement et accueil du public

- La collectivité informe l'ONF de ses projets d'aménagement de sites d'accueil du public en forêt.
- L'ONF conseille sur la compatibilité des projets avec l'aménagement forestier et les capacités d'accueil du milieu.

6. Missions spécifiques et expertise

- La collectivité peut confier à l'ONF des missions contractuelles : études, expertises, conception et entretien de sentiers ou équipements de loisirs.
- L'objectif est d'assurer la compatibilité des projets avec la gestion durable des forêts et la sécurité des usagers.

7. Éducation à la forêt et à l'environnement

- À la demande de la collectivité, l'ONF assure des missions d'éducation à la forêt et à l'environnement.

8. Surveillance et sécurité en forêt communale

- **Surveillance générale** : les agents de l'ONF assurent une présence régulière en forêt pour veiller à la sécurité des usagers, prévenir les risques (incendies, chutes d'arbres, etc) et garantir le respect des règles.
- **Lutte contre les incivilités** : l'ONF intervient face aux dépôts sauvages de déchets, notamment les déchets verts, qui nuisent à l'environnement et à la qualité du site. Les agents peuvent signaler ces infractions aux autorités compétentes et sensibiliser le public.
- **Prévention et information** : l'ONF informe les visiteurs sur les bonnes pratiques à adopter en forêt et peut mettre en place des panneaux d'information ou organiser des actions de sensibilisation.

Pour toutes questions, vous pouvez me joindre ou me rencontrer en mairie.

Jean-Pascal VALDENNAIRE

Adjoint délégué à la forêt

Tél : 03 29 69 19 19

La chasse

sur le territoire de Chantraine : tradition, organisation et respect de tous

Une association historique

La Société de chasse de Chantraine, créée le 29 juillet 1948, est la plus ancienne association de la commune. Elle témoigne de l'ancrage de la chasse dans l'histoire locale et du rôle des chasseurs dans la gestion du territoire.

Une nouvelle organisation pour répondre aux défis actuels.

Depuis cette saison, et face au manque de chasseurs, la Société de chasse de Chantraine s'est regroupée avec la chasse de la forêt domaniale du Ban d'Uxegney. Cette coopération permet de suivre le plan cynégétique (plan de gestion des populations animales) sur l'ensemble du territoire - environ 1 600 ha - en lien avec l'ONF et les autorités compétentes.

Des jours de chasse adaptés pour le respect de tous

Pour garantir la tranquillité des promeneurs et autres usagers de la forêt, les jours de chasse sont strictement encadrés :

- chasse autorisée les lundis toute la journée et les jeudis matin.
- aucune chasse les mardis, mercredis, jeudis après-midi, vendredi ainsi que les week-ends, afin de ne pas déranger les promeneurs.

Lorsque vous voyez des panneaux « Chasse en cours », il est conseillé, pour votre sécurité, de ne pas pénétrer dans la zone de chasse. Toutefois, ces panneaux n'interdisent pas la promenade sur les chemins : il s'agit avant tout d'un appel à la vigilance et au respect mutuel.

Un respect nécessaire entre tous les usagers

La cohabitation entre chasseurs et promeneurs repose sur le respect de chacun. Les chasseurs veillent à la sécurité et à la bonne gestion de la faune, tandis que les promeneurs sont invités à tenir compte des périodes de chasse et des panneaux d'information. Cette organisation permet à tous de profiter sereinement des forêts communale et domaniale sur le territoire de Chantraine.

La commune de Chantraine possède un patrimoine forestier exceptionnel avec 156 hectares de forêt communale et environ 600 hectares de forêt domaniale. Ce vaste espace naturel est le cadre d'une activité de chasse organisée et respectueuse des autres usagers de la forêt.



Un engagement pour l'environnement et la convivialité

En mars, la Société de chasse de Chantraine, en collaboration avec la Fédération de Chasse des Vosges, a organisé un grand nettoyage de printemps en forêt. Cette initiative a rassemblé de nombreux usagers, chasseurs et promeneurs, dans une ambiance conviviale et solidaire.

Ce moment de partage et d'engagement pour la nature, très apprécié et à réitérer, montre que la chasse communale ne se limite pas à la gestion de la faune. Elle participe aussi activement à la préservation de l'environnement et au vivre-ensemble sur le territoire.

Pour tous renseignements/ Chasse communale de Chantraine et chasse de la forêt du ban d'Uxegney :

JP VALDENNAIRE, Adjoint délégation forêt
Contact : 06 80 16 76 14

JMJ
Libres d'avancer

LEAPMOTOR
LANCEZ-VOUS

FIAT
Jeep

ABARTH

ALFA ROMEO

26 route d'Épinal, 88150 CHAVELOT

COSTANTINI
MAÇONNERIE GÉNÉRALE - SOLS DÉCORATIFS - FAÇADES

03 29 35 05 44 / 03 29 64 13 30
22 rue de la Louvroie - 88190 Golbey

thi.laroche88@gmail.com
sarlcostantini

www.sarl-costantini.fr

CALENDRIER DES COLLECTES 2026

COMMUNE DE CHANTRAINE



Janvier						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Février						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

Mars						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Avril						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Mai						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Juin						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Juillet						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Août						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Septembre						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Octobre						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Novembre						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Décembre						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

ORDURES MÉNAGÈRES
COLLECTE LE SOIR
Sortir le bac avant 18h,
poignée côté rue.

COLLECTE SÉLECTIVE
COLLECTE LE MATIN
Sortir les sacs jaunes la veille
au soir, bien fermés.

DÉCHÈTERIES FERMÉES
Tous les jours fériés !

COLLECTES DU SOIR
DÉCALÉES À 12H !

Le Bâtiment Drive du SICOVAD : votre nouveau repère

Situé 11 Malgré-Moi à Razimont- 88000 Épinal

Le Bâtiment Drive* est un espace pratique, accessible à tous, où vous trouverez à la fois des équipements, des conseils et des solutions concrètes pour réduire vos déchets.

Au Drive, vous pouvez :

- Acheter du matériel de compostage adapté à vos besoins.
- Vous procurer le compost produit localement sur la plateforme du SICOVAD.

- Retirer vos sacs jaunes dédiés au tri des emballages.
- Profiter de conseils personnalisés pour mieux gérer vos déchets.
- Récupérer le matériel réservé (gobelets lavables, kits déchets, etc.).

Horaires d'ouverture

Du mardi au samedi : 9h – 12h / 13h – 18h

Fermé les lundis, dimanches et jours fériés.

TROUVEZ FACILEMENT LES INFORMATIONS UTILES À LA BONNE GESTION DE VOS DÉCHETS SUR LE SITE OU L'APPLICATION



Aide au tri des déchets

Démarches en ligne

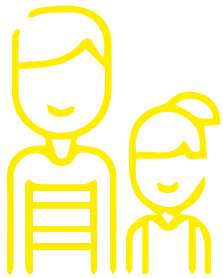
Demande de bac, subventions, matériel, déclaration d'anomalie de collecte,...

Suivi des demandes

Localisation des équipements

Actualités ...

* L'entrée se fait en contrebas du site, en face de l'entrée de la déchèterie.



LE PÉRISCOLAIRE, ce petit moment qui change tout

Avant que la cloche ne sonne ou une fois les salles de classe vides... il y a un temps un peu à part : **le péri-scolaire**. Ni tout à fait l'école, ni tout à fait la maison, c'est un moment de transition au cours duquel les enfants vivent, jouent, créent, rient... et grandissent autrement.

C'est là qu'ils apprennent à être ensemble, à s'exprimer, à gérer leurs émotions, sans même s'en rendre compte. Et surtout, ils y trouvent des adultes attentifs, des animateurs et animatrices qui les écoutent, les rassurent, les accompagnent avec patience, gentillesse et bienveillance.

Un bout de carton devient un château, un dessin devient une aventure, un jeu devient un lien... Le péri-scolaire, c'est un peu la magie du quotidien : créer de grands souvenirs avec de petites choses.

Alors non, ce n'est pas " juste une garderie ". C'est un espace important, où chaque enfant est accueilli, respecté, encouragé, même en dehors des « heures importantes ».

Et à tous ceux qui font vivre ces moments avec passion : un grand merci.

VOICI UN (TOUT) PETIT APERÇU DE CES MOMENTS



LA TABLE DE TRI AU PÉRISCOLAIRE

Grâce au prêt du **SICOVAD**, les enfants du péri-scolaire ont pu découvrir et utiliser une **table de tri**. Cet outil ludique et pédagogique permet d'apprendre à bien **trier les déchets** tout en s'amusant.

Les enfants participent activement à l'activité : après le repas et le goûter, ils déposent eux-mêmes les déchets dans la bonne poubelle.

- Dans la **poubelle jaune**, ils mettent les emballages recyclables (bouteilles en plastique, briques, cartons, canettes,...).
- Dans la **poubelle noire**, ils jettent les déchets non recyclables, comme les papiers salis.
- Enfin, les **déchets organiques** (viandes, légumes, pâtes, restes de fruits, ...) vont dans le **composteur**.

Cette activité permet de sensibiliser les enfants au **tri sélectif** et à la protection de l'environnement dès le plus jeune âge. Ils prennent plaisir à reconnaître les bons gestes et deviennent de véritables **ambassadeurs du tri** à la maison !



CITEOS

Au cœur des villes

Citeos dans LES VOSGES

Mail : epinal@citeos.com | Tel : 03 29 35 13 58



Performance
énergétique

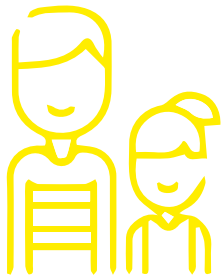


Mobilité
décarbonée



Espace urbain
protégé et valorisé

Depuis vingt ans, les équipes Citeos sont présentes au cœur des villes et créent des solutions innovantes, respectueuses de l'environnement et adaptées à nos usages et à nos attentes en termes de performance énergétique, de mobilité décarbonée, de valorisation et protection de l'espace urbain.



LES ACCUEILS DE LOISIRS... des vacances qui comptent vraiment

Pendant les vacances, quand les cartables restent fermés et que le rythme ralentit, il y a un endroit où les enfants continuent de grandir autrement : l'accueil de loisirs.

Chez nous, on ouvre pendant la première semaine des petites vacances (sauf Noël) et durant le début de l'été. Ce sont des semaines précieuses, pleines de rires, de jeux, de découvertes... et de souvenirs à raconter longtemps après.

Là-bas, pas de devoirs, pas de sonnerie. Juste du temps pour souffler, explorer, créer et s'amuser. Les enfants y trouvent un espace à leur rythme, pour s'exprimer, tester, bricoler, courir, rêver... et surtout être eux-mêmes.

Autour d'eux, il y a une équipe au top : des animateurs et animatrices qui débordent d'idées et d'attention. Avec eux, chaque journée devient une mini-aventure, entre projets fous, ateliers surprises, jeux collectifs et bons moments partagés.

L'accueil de loisirs, ce n'est pas juste « pour dépanner ». C'est un véritable temps éducatif, un endroit où les enfants tissent des liens, découvrent, apprennent autrement... et repartent un peu plus grands.

Merci à celles et ceux qui rendent cela possible. Grâce à vous, les vacances prennent tout leur sens.

RETOUR SUR LES ACCUEILS LOISIRS DE 2025

Février :

Thème : « Carnaval d'hiver »
Sortie : La recyclerie, Epinal (escalade)



Été (ouverture sur 4 semaines)

Semaine 1

Thème : « Sous l'océan »
Sortie : rencontre inter centres avec Uzemain organisée par Ludikairpark



Semaine 4

Thème : « Prêts, feu, sport ! »
Sortie : la sortie initialement prévue à la base Roland Naudin de Bouzey a dû être annulée en raison des conditions météo défavorables. Les enfants se sont donc rendus au Trampoline Park et au cinéma.



Semaine 2

Thème : « Expédition pleine nature »
Sorties : camping pour les 7/12 ans et Spina parc et Animoy's Land pour les - de 7 ans



Octobre

Thèmes : « Mystères et enquêtes »
Sortie : le Fort aux énigmes à Mont-les-Neufchâteau



Avril :

Thème : « Tous à la ferme »
Sortie : Ferme des mini-galopins



Semaine 3

Thème : « La grande kermesse »
Sortie : La Ferme aventure, La Chapelle-aux-Bois



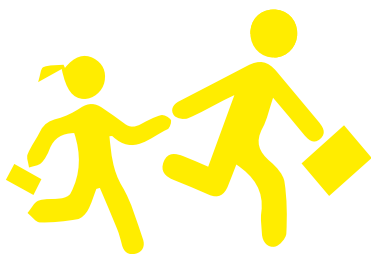
Dates des accueils de loisirs 2026

Du 16 au 20 février
Du 13 au 17 avril
Du 06 au 31 juillet
Du 19 au 23 octobre

Rappel des Horaires :

Accueil échelonné :
7h30 / 9h
Accueil de loisirs :
9h / 17h
Départ échelonné :
17h / 18h30

ECOLE



UNE TABLE DE TRI AU RESTAURANT SCOLAIRE : un test concluant et un engagement durable

Depuis la mi-octobre, le restaurant scolaire a bénéficié d'une table de tri prêtée par le SICOVAD. Cet équipement a rapidement trouvé sa place dans le quotidien des enfants, leur permettant de trier efficacement leurs déchets tout en rendant le moment du repas plus ludique, plus éducatif et plus responsable.



Un fonctionnement simple, des résultats immédiats

Grâce à cette table de tri, les élèves ont pu séparer, eux-mêmes :

- les déchets recyclables,
- les déchets non recyclables,
- les déchets organiques.

Les bénéfices ont été visibles dès les premiers jours

- tri de bien meilleure qualité,
- réduction notable des déchets non recyclables,
- moins de gaspillage alimentaire, les enfants laissant moins de restes,
- une forte implication des élèves, ravis de participer activement à ce geste citoyen.

Une véritable adhésion des enfants

le SICOVAD ayant récupéré la table afin de la prêter à d'autres communes, les enfants surpris et déçus de son départ, ont immédiatement exprimé leur souhait de poursuivre cette démarche écologique.

Ils ont souligné que ce dispositif

- est simple, efficace et facile à utiliser,
- s'intègre parfaitement dans l'espace du restaurant scolaire,
- les aide à mieux comprendre les enjeux du tri et de la réduction des déchets.

Informés que l'acquisition d'une table de tri nécessite quatre à six semaines de délai et représente un coût de plus de 3 000 €, les enfants ont tout de même manifesté leur volonté de continuer sur cette voie, même si leurs questions « Comment la mairie va payer ? D'où vient l'argent de la mairie ? Ne peut-on pas prendre des poubelles moins chères ? ... », similaires à celles que l'ensemble animateurs, techniciens et élus s'étaient préalablement posées, ont pu les freiner l'espace d'un court instant !

Un choix en cohérence avec la politique environnementale de la commune

Ce dispositif s'inscrit pleinement dans la politique environnementale de Chantraine, en contribuant à réduire les déchets et à sensibiliser les jeunes générations aux bons gestes du quotidien.

Face à l'enthousiasme communicatif des enfants, à cet élan encouragé par Monsieur le Maire, Élise et l'ensemble de l'équipe périscolaire – à l'origine de cette initiative –, il a été décidé de passer commande d'une table de tri afin de pérenniser cette démarche exemplaire.

Jean-Daniel BOXBERGER
Adjoint au service scolaire et périscolaire

L'année 2024-25 s'est déroulée sous le signe du voyage pour les élèves de l'école maternelle.

VOYAGE DANS LE TEMPS

La classe PS-MS de Madame Claudon est partie à l'époque des chevaliers et des princesses et les élèves ont pu découvrir la forteresse de Châtel sur Moselle.

La classe MS-GS de Madame Popovic est allée du côté de la Préhistoire et les élèves sont allés au Centre Préhistorique de Darney.



À LA DÉCOUVERTE DE JULIA COLIN

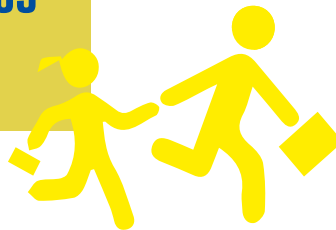
Les élèves de MS-GS de Madame Popovic et GS de Madame Bazin ont confectionné un livret et un musée sur l'école d'autrefois et sur la donatrice du terrain de l'école.

VOYAGE DANS L'ESPACE

La classe découverte des élèves de GS s'est déroulée à LaMaison d'Ici à Les Voivres et avait pour thème « A la découverte de l'espace ».

Au programme : construction de fusées, modelage d'extra-terrestres, visite au planétarium d'Epinal.





CP de Mme Christine CLAUDE

Tout au long de l'année scolaire, notre classe a participé à différentes sorties culturelles, artistiques et sportives, pour déclencher ou enrichir des projets pédagogiques développés en classe.

Rencontre avec la classe des grands de Madame Bazin

En mars, nos deux classes se sont rencontrées pour participer à des ateliers mathématiques. Chaque groupe a pu se confronter à des défis et résoudre des situations problèmes : réaliser des figures géométriques avec les pièces d'un tangram, équilibrer des masses, se repérer sur un quadrillage et calculer des points.

Un moment de coopération et de partage dans la bonne humeur !

Bal folklorique le 2 juin

Au cours de l'année, notre classe a appris plusieurs danses folkloriques de différents pays.

Pour conclure ce projet, nous avons retrouvé d'autres classes lors d'un grand bal orchestré par un accordéoniste afin de partager un moment convivial et joyeux que suscite la danse collective.

Sortie aux Voivres le 12 juin

Le thème de la journée était la découverte de la faune et la flore de l'étang.

Dès notre arrivée, nous nous sommes munis d'épuisettes, de seaux, de bottes, et nous nous sommes dirigés vers les étangs pour attraper différents spécimens de larves d'insectes, d'araignées d'eau et même des tritons. Puis nous les avons observés : nous avons appris que certains vivaient à la surface de l'eau, d'autres dans l'eau et d'autres encore au fond de l'étang, dans la vase.

Après avoir écouté les explications de notre animatrice, nous avons remis nos petits prisonniers à l'eau.

Nous avons appris aussi à reconnaître différentes plantes aquatiques et découvert leur utilité dans ce milieu.

Après un pique-nique convivial, nous nous sommes transformés en artistes de Landart en créant des œuvres d'art à partir d'éléments de la nature : de belles et

originales productions, éphémères certes, mais naturelles et écologiques.

Puis, l'heure est venue de rentrer à l'école. Ce fut une journée bien remplie et nous sommes repartis contents d'avoir appris de nouvelles choses et d'avoir profité pleinement de cette sortie.

Les « Champs Golots » le 27 juin

Comme les enfants des autres classes de l'école, les élèves du cours préparatoire ont participé à la nouvelle édition des « Champs Golots » organisée par la municipalité à l'étang de Chantraine.

Chaque élève a pu tester son embarcation construite avec l'aide de leurs parents sur le petit plan d'eau mis à disposition.

Ils ont pu également profiter d'un parcours pour découvrir l'ancien cinéma Eden et les jardins partagés, puis pratiquer une activité sportive sur le terrain de sport City.

Pour finir, nous avons présenté à tous les élèves de l'école notre petite scène sur le passage du cinéma muet en noir et blanc au cinéma parlant et en couleur.

Un grand merci à tous les bénévoles, élus et agents de la commune pour cette journée éducative et ludique.

Activités sportives

Durant six semaines, en mai et en juin, la classe a pu bénéficier d'une initiation au volley-ball avec Ludwig Claudel du club CAME.

Nous remercions cet intervenant qui nous a fait découvrir la pratique de son sport et nous a permis de développer l'esprit d'équipe et les gestes physiques particuliers à ce sport. Nous avons partagé avec lui beaucoup de plaisir à chaque séance.

Nous avons également assisté à deux concerts organisés par les Jeunesses Musicales de France.



Lors de la Semaine Bleue, le 14 octobre, nous avons décoré le porte-menu du repas des personnes âgées et avons partagé avec elles un moment intergénérationnel en leur présentant une poésie théâtralisée et un chant mimé. Puis, nous avons entonné ensemble, petits et grands, la chanson *A la claire fontaine*.

Une année riche en découvertes et rencontres qui permettent d'apprendre autrement.

Nous remercions la municipalité qui, par son investissement financier, rend possible l'organisation de ces différentes sorties, ainsi que les parents qui contribuent par le biais de la coopérative de classe et s'organisent pour nous accompagner.





CP - CE1 de Mme Marjorie JEANDEL

Le jeudi 12 juin 2025, les élèves de CP et CE1 ont participé à une sortie scolaire à l'Eaudici, sur le site des Voivres, sous un beau soleil.

La matinée a débuté par une animation sur les chauves-souris. Les enfants ont découvert le mode de vie de ces petits mammifères fascinants : leur habitat, leur alimentation, leur rôle dans la nature... Ils ont été très attentifs et curieux. La séance s'est poursuivie par un atelier de bricolage, au cours duquel chacun a réalisé une chauve-souris à rapporter à la maison.

À midi, nous avons partagé un pique-nique convivial dans un cadre agréable, avant de partir pour une promenade autour de l'étang. Ce fut l'occasion d'observer la faune locale, notamment des têtards et divers petits animaux aquatiques.

L'après-midi était consacrée au thème du compost. Grâce à différents jeux et manipulations, les enfants ont pu

comprendre le fonctionnement et l'utilité du compost dans la nature. Ils ont découvert comment les déchets organiques se transforment en une ressource précieuse pour les plantes.

Cette journée a été riche en découvertes et en apprentissages dans une ambiance ludique et pédagogique. Les enfants sont revenus ravis et heureux d'avoir passé un moment en pleine nature.

Nous tenions à remercier la municipalité pour sa participation financière permettant l'organisation de ces sorties. Un grand merci également aux parents qui se sont rendus disponibles tout au long de l'année pour accompagner notre classe.



BÂTIMENTS INDUSTRIELS

BÂTIMENTS PUBLICS

LOGEMENTS COLLECTIFS



PIERRE B.
CONSTRUCTION & GROS ŒUVRE

RÉNOVATION RÉHABILITATION

GÉNIE CIVIL

BÂTIMENTS COMMERCIAUX









www.pierreb-construction.fr

13, rue des Chaudronniers
88190 Golbey
Tél. 03 29 31 56 32
Fax : 03 29 39 47 73
ncolin@saspierreb.fr

CE1/CE2 de Mme Nathalie TILHET et M. Hervé LUCHIER

L'année scolaire 2024 -2025 pour les CE1 de Madame TILHET et la classe des Intrépides de CE2 de Monsieur LUCHIER

L'année scolaire 2024-2025 fut riche en découvertes pour les 22 CE1 de Madame Tilhet et les 23 élèves de CE2 de Monsieur Luchier.

Ils ont participé aux traditionnelles rencontres sportives de **l'USEP**.

Ils se sont initiés au **volley-ball** avec Ludwig du CAME, en mai et juin, ainsi qu'à la **danse folklorique** avec un bal « **Entrez dans la danse** » organisé par l'OCCE, début juin, à la Maison Grandemange.

Le jeudi 12 décembre 2024, accompagnés par Maud Remy, enseignante détachée aux **archives départementales**, les élèves de CE2 ont parcouru la ville d'Epinal à la recherche des traces du passé.

En janvier, c'est le **MUDAAC** qui est venu à la rencontre des élèves afin de les initier à **l'archéologie** et à la **mosaïque**.

Dans le cadre du **développement durable** et de la **citoyenneté**, les élèves ont bénéficié d'une formation sur le **tri des déchets** à l'école, avec l'intervention de Simon du **SICOVAD**.

En avril, les CE1 de Madame TILHET se sont rendus à **l'encrier aux champs** pour vivre la journée d'un écolier d'autrefois et également travailler sur les abeilles.

Le dimanche 25 mai, quelques courageux élèves et leur famille se sont rendus au Mémorial Américain de Dinozé pour commémorer **Memorial Day**.

Enfin, les enfants se sont rendus au **Centre de la Préhistoire de Darney** le vendredi 20 juin. Sur place, de nombreux ateliers attendaient les jeunes archéologues en herbe, dont ceux portant sur la poterie, l'art pariétal, la confection d'une pendeloque. Mais c'est sans conteste l'atelier « feu » qui remporta la palme.

Nous tenons, ici, à remercier une nouvelle fois toutes celles et tous ceux (parents accompagnateurs, bénévoles, municipalité,...) nous ayant aidés dans la réalisation de ces différents projets qui, nous en sommes convaincus, apportent à nos élèves, au-delà de l'école, de la curiosité et le goût de la découverte de la culture.



CM2 de Mme Véronique ROY et M. Alexandre RIVIERE

Jour après jour, nos élèves de CM2 ont travaillé avec sérieux et enthousiasme, grandissant un peu plus à chaque nouvelle découverte. Ils ont avancé avec curiosité, détermination, transformant chaque effort en petite victoire.

Une initiation aux gestes de premiers secours par l'Adjudant-Chef Géhin, une information sur le cyberharcèlement par l'Adjudant-Chef Roy suivie d'un examen écrit pour valider les compétences et connaissances de nos élèves, des séances d'apprentissage, encadrées par Robin Buissard du Cycle Golbéen, pour rouler à vélo sur route et en groupe, une randonnée lecture organisée par l'USEP, toutes ces activités sont venues enrichir et compléter les apprentissages fondamentaux de nos jeunes têtes pensantes.



Trois classes de notre école (CE2 de Monsieur Luchier, CM1 de Madame Etienney et CM2) ont participé à un projet Arts visuels en partenariat avec Monsieur et Madame Hannewald et la grande pharmacie de Chantraine : nos élèves ont réalisé des dessins sur le pôle de la santé, la parapharmacie... Ces dessins seront reproduits par un artiste sur le transformateur EDF qui se trouve tout près de la pharmacie.

Fin juin, notre classe a également participé aux Champs Golots traînois sur le thème du cinéma (avec la chance d'avoir visité l'ancien cinéma de Chantraine, l'Eden), de nouveau organisés avec beaucoup de professionnalisme par l'équipe du périscolaire mais aussi par les services techniques qui nous sont toujours d'un précieux soutien dans toutes nos manifestations.

L'équipe enseignante remercie très sincèrement la Municipalité pour chaque projet où nous sommes toujours bien accompagnés et soutenus.



Bois pour l'extérieur et l'intérieur

oxbois

www.oxbois.fr

Zone de L'Encensement 88200 SAINT-NABORD
T : 03 29 62 17 98 - F : 03 29 23 92 67 - oxbois@orange.fr

Cash Viandes

2 ADRESSES

Cash-Viandes Epinal 65 rue de Remiremont 88000 Epinal 03 29 82 42 17	Cash-Viandes Courcy 8 rue Marie Marvingt 88000 Epinal 03 29 64 12 13
---	---



LA VIE ASSOCIATIVE

DES ÉVÉNEMENTS PHARES...

La commune de Chantraine se distingue par une vie associative particulièrement riche et active. Elle compte 28 associations aux vocations variées : sportives, culturelles et patriotiques. Tout au long de l'année, ces groupes dynamiques proposent des rencontres hebdomadaires et organisent des événements ouverts à tous, favorisant ainsi l'échange et la convivialité entre habitants.

Quatre rendez-vous incontournables organisés par Chantraine en fête :

- la Fête de la Saint-Patrick aux alentours du 17 mars,
- la fête nationale, le 14 juillet,
- la marche du 15 août
- et la soirée « Beaujolais nouveau » en novembre.

Les deux très réputées bourses aux vêtements et jouets mises en place par La Grenouille Buissonnière qui enchante également enfants et parents avec sa kermesse, nouvelle manifestation associée au cross des écoles.

Sur le plan sportif

- la Coupe aux couleurs de Chantraine (Judo-Club)
- et le Trail des Brosses (RT20), un événement majeur qui double la population de la commune le temps d'un week-end et qui devient une référence dans la région.

... et un club pilier, le club Chante-Rainette

qui joue un rôle essentiel dans la vie des séniors de la commune. Très active, cette association propose des activités variées et attractives tous les jours, favorisant ainsi le lien social. Grâce à ses initiatives, la solitude recule, les liens chaleureux se nouent et l'enthousiasme prend toute sa place parmi nos Aînés.

Cette dynamique associative fait de Chantraine une commune où convivialité, partage et engagement sont au cœur de la vie locale. Je remercie les associations, les bénévoles pour leur engagement et leur implication.

Je vous souhaite une très bonne fin d'année ainsi qu'une multitude de projets pour 2026.



Jean-Pascal VALDENIRE,
Adjoint à la vie associative

chevallier

peinture & façades

LES PROS
de la performance
énergétique



Siège social : 522 Rue du Tissage – 88220 DOUNOUX

☎ : 03 29 290 300

@ : accueil@chevallier-batiment.fr



CLUB PYRAMIDE « TAMBOUR MAJOR » de Chantraine

Si vous aimez jouer avec les mots de la langue française sans vous « prendre la tête », dans une ambiance sympathique et conviviale, venez nous rejoindre les **lundis après-midi de 13h45 à 16h30 à la Salle des Brosses** – 45, rue Jules Ferry à Chantraine.

N'hésitez pas à venir faire un essai sans engagement et en toute simplicité.

Pour tout renseignement, merci de contacter

Mme Monique MARSOLLIER, présidente de l'association :
moniquemarsollier@orange.fr
06.87.68.29.62



Eau et Transparence : voyage au cœur de l'aquarelle

Depuis ses débuts, l'aquarelle fascine par sa transparence, sa douceur, l'imprévu contrôlé qu'elle offre. On y retrouve la fluidité de l'eau, la lumière capturée dans des pigments subtils. Pour les passionnés, elle n'est pas seulement une technique, mais aussi un dialogue permanent entre la matière, le geste et la sensibilité. C'est dans cet esprit que notre association Eau et Transparence réunit des aquarellistes amateurs cherchant à partager, apprendre, créer et diffuser cette forme d'art si particulière.

- **Mission :** lancée il y a plus de dix ans à Chantaine, notre association est née du désir de créer un espace d'échanges pour tous ceux qui aiment l'aquarelle. Nos objectifs sont : promouvoir cette discipline, encourager la créativité, offrir des occasions de formation et d'exposition et valoriser les œuvres de nos adhérents.
- **Membres :** notre groupe compte aujourd'hui 24 membres, des débutants curieux aux artistes plus expérimentés. Chacun apporte sa touche personnelle : styles variés, approches techniques différentes, thèmes divers.
- **Valeurs :** partage, bienveillance, ouverture, expérimentation. Nous croyons que chaque aquarelliste, quel que soit son niveau, enrichit le collectif.

Nos activités

La seule technique utilisée en aquarelle est celle où l'eau est la base des œuvres réalisées. « Nous avons cependant des styles et des approches totalement différents entre artistes ainsi que des thèmes d'inspiration très variés » explique Gérard LESPRIT, le maître bien connu. Entre ceux qui privilégient les œuvres très per-

sonnelles aux paysages et fleurs, ceux qui préfèrent les tons très vifs et soutenus aux teintes pastel et tendres, la palette d'activités est large et comble les envies et attentes de chacun. Tous peuvent ainsi travailler dans un grand esprit de liberté tout en se laissant guider et conseiller par Gérard. Ce dernier fait alterner les thèmes communs et les thèmes personnels tout en variant les techniques, du figuratif au moderne. L'essentiel étant de nourrir la passion et faire progresser chacun.

1. Formation continue pendant la période scolaire

La municipalité de Chantaine met gracieusement à notre disposition la salle des Brosses à Chantaine. Ceci nous permet d'organiser des cours réguliers les vendredis après-midi pour les débutants comme pour les confirmés, avec des supports variés : démonstrations, supports visuels, partage d'expériences. Sous la conduite de Gérard, assisté de membres expérimentés, ces ateliers abordent des sujets tels que : lavis, dégradés, jeux de lumière, transparence, composition, etc.

2. Rencontres et échanges

Sorties nature, ateliers à thème, sessions de peinture sur le motif (plein air), débats et échanges sur les styles ou les défis techniques de l'aquarelle. Nous partageons ainsi les astuces ou les tutoriels quand certains membres diffusent régulièrement sur les réseaux sociaux leur œuvres.

3. Expositions

Nous organisons régulièrement des expositions internes (entre membres) et publiques (par exemple Canta Rana à Chantaine) pour montrer nos travaux au grand jour, recevoir des retours, partager avec un public plus large.



Conclusion

L'aquarelle est une voie exigeante, lumière, eau, papier et pigments ne font qu'un, et c'est sa fragilité qui la rend si précieuse. À Eau et Transparence, nous souhaitons entretenir cette magie, la partager, la faire vivre, non seulement dans les ateliers ou les expositions, mais partout où l'œil peut s'émerveiller. Que vous soyez amateur, passionné ou simplement curieux, venez avec nous peindre sur la feuille blanche votre vision de l'eau, de la lumière et de la couleur.

Organisation des sessions et contacts

Deux groupes les vendredis après-midi de fin septembre à fin juin à la salle des Brosses, maison Grandemange.

Formateur maître aquarelliste :
Gérard LESPRIT.

Siège social de l'association :
Président : Joël BERTI - 91 Pâquis des Haies
88390 Chaumousey
Tél : 06 03 55 74 20

Vosg' Magic Club

Apprenez la magie !

Le but de notre association « Vosg' Magic Club » est de faire connaître la pratique de l'illusion et de la magie, de contribuer à son développement. Cette activité est proposée à toute personne (de 14 à 77 ans et plus) curieuse de manipuler divers objets afférents à la magie et de susciter l'émerveillement auprès d'un public familial ou extérieur. Les séances hebdomadaires se déroulent dans la salle des Brosses à Chantaine, le samedi matin de 10 heures à midi. La séance se déroule de façon ludique et dans la bonne humeur. Aucune compétence, aucune connaissance n'est requise pour s'exercer et épater votre entourage.



Chaque adhérent assiste ou anime la séance avec des manipulations que l'on découvre et que l'on travaille ensemble.

La cotisation est mensuelle. La somme collectée nous sert à organiser des conférences/formations auprès de magiciens professionnels. Une séance découverte est offerte à chaque nouveau participant.

N'hésitez pas à nous contacter (06.11.71.84.10) pour une séance d'essai.

Vous êtes, peut-être, le prochain Harry Houdini.

Club Chante Rainette

2025, une nouvelle année, pendant laquelle le club Chante Rainette n'a pas manqué d'activités, de sorties, d'animations. Le calendrier récapitulatif en témoigne.

Calendrier des animations, sorties, ... réalisées en 2025 :

16 janvier : Galette des rois animée magiquement et gracieusement par « Vosg'Magic Club ».

5 février : Repas de l'amitié.

27 février : Assemblée générale.

25 mars : Repas de printemps animé musicalement par Christelle Jean-blanc et son accordéon.

13 avril : Projection publique, à la maison Charles Grandemange, du film « Les Grandes Gueules » à l'occasion de son 60^e anniversaire.

16 avril : Repas de l'amitié.

21 avril : Concours de belote, seize participants. Chaque membre des trois duos vainqueurs a reçu un bon d'achat.

16 mai : Repas grenouilles au restaurant « La Plage » à Bouzey. Excellent et copieux repas. Les gourmands de cuisses de grenouilles se sont régalez.

5 juin : Visite de l'hôtel des Brasseurs à Xertigny puis visite de la maison Moine à Rasey. Dans le chaix, exposé sur l'histoire et la fabrication des diverses boissons à base de rhubarbe et ... dégustation.

2 juillet : Pique-nique à l'étang de Martinfontaine. Ecrasés par la forte chaleur, les convives n'ont pas engagé de parties de pétanque ni de parties de cartes.

21-25 juillet : Croisière sur la Moselle et le Rhin de Cochem en Allemagne à Strasbourg. Trois jours de navigation, de détente, de visites culturelles et de gastronomie à bord du « MS MONET » un magnifique bateau de 110 mètres de long qui peut accueillir 180 passagers.

2-9 septembre : Voyage au Maroc. Cinq jours dans le Haut Atlas. Trois jours dans une vallée de haute altitude, 1800 mètres, vallée verdoyante chargée de vergers de pommiers et de quelques noyers, puis deux jours dans une vallée très étroite aux multiples et somptueux paysages. Découverte de petits villages isolés et de très petites oasis de haute montagne.

20-27 septembre : Voyage en Espagne. Huit jours à Lloret de Mar dans un hôtel à 200 mètres de la plage. Visite de Barcelone, du port, de la place du Roi et de l'église la Sagrada Familia (toujours en travaux). Croisière le long de la côte sauvage, visite de marchés typiques et dîner spectacle avec l'incontournable flamenco.

30 septembre : Mirecourt. Le matin, visite du musée de la lutherie, précédée d'un riche exposé sur l'histoire de la lutherie à Mirecourt et sur la fabrication des instruments. Après-midi, visite guidée de la maison de la musique mécanique où sont regroupés divers limonaires, orgues de

barbarie, boîtes à musique de tailles diverses (boîtes à musique minuscules et limonaires dignes d'un buffet d'orgues). Une découverte pour beaucoup.

14 octobre : Repas de la Semaine Bleue. Semaine nationale des retraités et personnes âgées. Repas animé par Christelle et son accordéon.

6 novembre : Concours de tarot. Huit participants, c'est peu, mais les joueurs ont passé une bonne après-midi. Remise d'un bon d'achat à chacun des trois premiers.

20 novembre : Repas beaujolais nouveau à la maison Charles Grandemange. Les cochonnailles nombreuses, diverses et variées étaient au rendez-vous pour accompagner le beaujolais nouveau.

16 décembre : Goûter de Noël offert par le club. Animation musicale aux sons de l'accordéon de Christelle.

Une année bien remplie, rythmée par quelques journées aux activités récurrentes toujours attendues par les adhérents.

L'année 2026 s'annonce, elle aussi, bien remplie.

Calendrier prévisionnel 2026 :

- Galette des rois : jeudi 22 janvier
- Repas de l'amitié : mercredi 4 février
- Assemblée générale : jeudi 12 février
- Repas de printemps : mardi 24 mars
- Repas de l'amitié : mercredi 29 avril
- Concours de belote : jeudi 30 avril
- Repas asperges : vendredi 22 mai
- Repas en ferme auberge : mardi 16 juin
- Pique-nique : jeudi 2 juillet
- Repas de l'amitié : mercredi 9 septembre
- Repas beaujolais nouveau : jeudi 19 novembre
- Goûter de Noël : en décembre : date à préciser

Viendront s'ajouter en cours d'année :

- deux à trois propositions de voyages de 2 à 5/6 jours.
- une à deux sorties-visites en après-midi.

Assemblée générale ordinaire du club

Le club tiendra son AGO le **jeudi 12 février 2026**.

Les activités hebdomadaires proposées par le club :

Chant choral :	Lundi après midi
Gymnastique :	Mardi matin
Pétanque :	Mardi et vendredi après midi
Ping-pong :	Mercredi après midi
Scrabble duplicate :	Vendredi après midi
Jeux de société :	Jeudi après midi
Bibliothèque :	Jeudi après midi
Marche :	Jeudi matin une heure Vendredi matin deux heures

Si vous souhaitez adhérer au Club et participer aux activités, sorties et animations, demandez un bulletin d'adhésion par téléphone à :

- Marcel Courrier 03.29.64.16.88 ou à
- Nicole Régent 03.29.35.34.38 ou à
- Alain Collin 06.83.21.86.49.

Nous serons très heureux de vous accueillir.

Marcel, Nicole, Alain.



TRAVAUX ROUTIERS | TERRASSEMENTS | CANALISATIONS

Siège social :
88290 SAULXURES-SUR-MOSELLOTTE Tél. 03 29 24 61 74

Agences :
3, rue des Portions - 88200 SAINT-NABORD Tél. 03 29 62 40 24
ZA Les Saussaies - 54850 MESSEIN Tél. 03 83 68 82 82



Galette des Rois



Affiche-annonce de la projection du film les Grandes Gueules



Le château des Brasseurs à Xertigny



Un des innombrables châteaux dressés sur les hauteurs qui bordent le Rhin



Visite à la maison Moine à Rasey



Exposé sur l'histoire de la lutherie de Mirecourt



Des mains d'artiste à l'ouvrage

Séjour Espagne



Espagne



Paysages du Haut Atlas



Nos voyageurs avec Saïd le guide, le chauffeur du mini-bus et la famille du propriétaire d'un des hôtels.

Chantraine en Fête

Petit retour sur les manifestations qui se sont déroulées en 2024/2025

22 novembre 2024 : soirée Beaujolais avec 170 participants.

15 mars 2025 : soirée Saint Patrick. Toujours un succès !

22 mars 2025 : pour la deuxième année consécutive, organisation, avec la Ligue contre le Cancer, de la Marche Bleue. Deux parcours de 6 et 12 km dans la forêt de Chantraine, 250 participants.

13 juillet 2025 (en partenariat avec la municipalité) : animations, bal populaire, buvette et petite restauration sur le parking de la Maison Charles Grandemange, à l'occasion de la Fête Nationale.

15 août 2025 : fête de l'Étang, avec une balade de 9 km le matin (35 marcheurs) et barbecue à midi. Après-midi détente et jeux. Une belle journée sous le soleil !

A noter pour 2026

Soirée Saint Patrick, **le samedi 21 mars**.

Marche Bleue, **le samedi 28 mars**, avec mise en place du « Côlon Tour ».

Fête de l'étang, **le samedi 15 août**.

Soirée Beaujolais, **le vendredi 20 novembre**.

Un grand merci à la municipalité pour son aide matérielle et logistique et à tous les bénévoles de l'association qui s'investissent pour la réussite de ces manifestations.

Jean-Claude GIRARDIN,
Président de Chantraine En Fête.



Amis sans Frontières

Sur le plan national, « AMIS SANS FRONTIÈRES » est constitué de plus de 50 délégations ou associations œuvrant pour les actions humanitaires.

Dans les VOSGES, nous sommes spécialisés dans le tricot.

Tous les ouvrages sont confectionnés soit par des bénévoles répartis dans plusieurs sites (Épinal, Golbey, Le Thillot), soit par des personnes travaillant à domicile.

Les associations humanitaires (Resto du Cœur, la Conférence Saint Vincent de Paul, Accueil Écoute, les Jardins de Cocagne, la Croix Rouge Ukraine) et les DVIS d'Épinal et de Thaon-les-Vosges se partagent les 800 ouvrages réalisés dans l'année.

Nous fonctionnons grâce aux recettes des marchés de Noël, à la subvention de la commune de Chantraine et aux apports de laine.

Venez nous rejoindre les **mardis après-midi de 13h30 à 16h à la salle des Brosses** (au-dessus de la bibliothèque) 45, rue Jules Ferry à Chantraine.

Vous pouvez aussi tricoter à domicile, la laine est fournie.

Contacts

Madame VEINANTE - 03 29 82 31 23

Madame VASSEL - 06 81 38 52 13



Chantraine Scrabble

En 2015, à la demande de Madame Gille, adjointe au Maire, une section Scrabble a été créée dans le cadre des anciennes NAP.

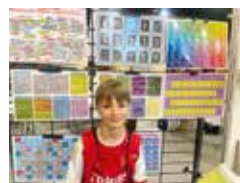
Immédiatement après l'approbation de cette activité périscolaire par Madame Roy, Directrice de l'Ecole Robert Desnos, un membre de la fédération française est intervenu dans les classes, uniquement auprès des élèves du CE2 au CM2 : l'important étant de jouer avec ses acquis en vocabulaire et calcul mais aussi avec maîtrise des trois temps principaux des verbes du premier groupe.

Dès la première année, fut lancée la démarche de participation au concours de scrabble scolaire, épreuve disputée en quatre phases et dont le graal était de participer à la finale nationale parisienne regroupant les 100 meilleurs joueurs et joueuses français. Lors des huit participations, chaque année, un enfant y a participé et le chiffre de treize concurrents au total a été enregistré durant cette période. Si certain(e)s ont connu des places honorables, en milieu de classement, certains auront marqué le scrabble scolaire lorrain.

Théodore Huon-Laurent a débuté en CM1 et a poursuivi jusqu'en seconde. Il a cumulé plusieurs titres de champion des Vosges dans les diverses catégories, participant quatre fois aux championnats de France et deux fois au séjour de l'Open francophone d'Aix-les-Bains, y revenant chaque fois avec des accessits plus que flatteurs.

Antoine Zannier, d'un an son cadet, était tout aussi prometteur puisqu'il se qualifiera lui aussi pour la finale nationale en survolant les épreuves régionales... Mais l'année du COVID, la finale nationale n'aura pas lieu. Néanmoins, il participera aux championnats de France de Nantes l'année suivante. Il est toujours adhérent de la fédération même s'il joue aujourd'hui avec plus de parcimonie.

Théophile Mortet était sans doute le plus précoce, commençant le scrabble lors de vacances de février alors qu'il était encore en CE2, gagnant toutes les compétitions vosgiennes de son rang, accédant chaque année dans les quinze premiers de sa jeune catégorie, que ce soit au concours scolaire ou aux championnats de France.



Cette émergence régulière de jeunes brillants écoliers - bien aidés par la logistique municipale et l'investissement des enseignants de l'école - nous a décidés, en septembre 2022, à créer un club affilié à la fédération avec, pour ambition, de former des compétiteurs débutants, qu'ils soient scolaires, parents ou moins jeunes, et ceci à proximité des clubs d'Epinal et de Golbey, ce qui n'était pas une évidence sachant que profusion dans un aussi petit périmètre peut engendrer conflits et jalousie.

Pourtant, même si l'association se porte bien, avec l'apport notamment de deux établissements du nord mosellan, elle s'appuie surtout sur un jeune joueur incroyable de Chantraine, Oscar Robert, qui a commencé le scrabble à 9 ans et qui depuis deux ans, est vaincu dans tous les tournois auxquels il a participé ; tournois locaux, championnat de France et deux Open d'Aix dans deux catégories différentes.

Comme vous le constatez, le club est en début de vie et en plein essor. Malgré tout, nous souhaiterions accueillir, dans la bienveillance, plus de joueurs, même novices, pour qui le scrabble duplicate ne veut pas dire grand-chose quand on ne l'a pas pratiqué.

Compétiteurs ou non, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons les lundis, salle des Brosses, de 16h30 à 18h15, avec pour seul objectif de vous faire progresser dans le plaisir et dans un contexte multigénérationnel.

Didier WEISSE

*Membre de la Commission Nationale du Scrabble Jeunes et Scolaires
Animateur Scolaire Fondateur
Président du Club DESVER de Chantraine (88000)*



Tea Patch

Notre club Tea Patch continue son chemin collectif en faveur de notre passion commune, le Patchwork, avec la volonté de faire vivre ce dernier dans toutes ses dimensions. Notre association conserve des valeurs de partage, de transmission, de créativité grâce à toutes ses adhérentes dont la bienveillance permet à chacune de trouver

sa place, de tisser des liens dans une relation humaine et chaleureuse. Nous travaillons le patchwork traditionnel mais nous sommes également adeptes des nouvelles techniques pour faire évoluer cet art textile.

**Tous les jeudis à 14h
Salle des Brosses 2
45, rue Jules Ferry - Chantraine**

Contacts
cousin_chantal@yahoo.fr
06 31 98 66 28
marie.hauviller45@gmail.com
06 73 07 63 96



REPAIR CAFÉ Chantraine

2025, le Repair Café a proposé deux manifestations à la maison Charles Grandemange, où le public a pu venir faire diagnostiquer et, si possible, faire réparer des petits appareils électroménagers, vêtements, jeux, avec l'aide de techniciens bénévoles.

Des animations diverses autour du réemploi, du « Faire soi-même », du jardinage, ainsi que la buvette ont créé un climat de partage des connaissances bien convivial.



Voici les prochaines dates pour 2026 :

- Mercredi 18 mars de 10h à 17h non-stop
- Samedi 26 septembre de 10h à 17h non-stop.

La Grenouille Buissonnière

Comme chaque année, l'association des parents d'élèves a organisé de nombreux événements pour soutenir les projets des écoles de Chantraine.

Les ventes de sapins et de fromages, les traditionnelles bourses aux vêtements ainsi que le loto organisé pour la deuxième année consécutive, ont rencontré un franc succès. Nouveauté cette année : le Carnaval des enfants, qui a rassemblé petits et grands dans une ambiance festive.

Le Cross des Grenouilles a également fait son retour, avec la distribution du fameux tee-shirt offert par la mairie, pour le plus grand plaisir de tous les enfants qui, de plus, ont chacun été récompensés par une belle médaille. À la suite de ce cross, une kermesse a été organisée dans la cour de l'école élémentaire, grâce à l'aide précieuse des enseignants, de la mairie et de nombreux parents d'élèves venus prêter main-forte. Certains de ces parents ont d'ailleurs choisi de rejoindre l'association en tant que bénévoles.

Nous avons également proposé un barbecue, qui a connu un vif succès ; de nombreuses inscriptions ont été enregistrées.

Enfin, la traditionnelle boum des CM2 est venue clôturer l'année scolaire dans la joie et la bonne humeur.

Grâce à l'ensemble de ces événements, nous avons pu reverser 2 180 €, soit 10 € par enfant scolarisé à Chantraine.

L'année 2026 s'annonce déjà riche en animations, et l'arrivée de nouveaux bénévoles promet une très belle dynamique pour la suite.

Merci à tous pour votre engagement et votre enthousiasme.



Anima-Vidéo



Anima-Vidéo, association installée à Chantraine (siège social : 57, rue du Général Leclerc) et présidée par Monsieur Christian Conrad, réalise des productions audiovisuelles en collaboration avec d'autres associations et des collectivités territoriales souhaitant présenter le bilan d'une action ou communiquer sur la création de projets ou sur la présentation d'études spécifiques.

A ce jour, Anima-Vidéo comptabilise une vingtaine de reportages et de documents à son actif.

Le 7 novembre 2025, dans la salle Serpolier de la Maison Charles Grandemange, l'association a offert au public présent un grand moment de proximité et de fraternité en faisant venir sur scène Barzingault.

Cela fait vingt ans que cet enfant d'Higelin, de Thiéfaîne, de Brassens, de Renaud et de Desproges, sillonne le pays. Mille huit cents concerts l'ont mené du Printemps de Bourges à la salle Poirel de Nancy et au théâtre d'Epinal, en passant par tout ce qui peut faire office de scène, avec pour seule philosophie : « Peu importe le lieu pourvu qu'il y ait le spectacle ! ».

Et le spectacle a bien eu lieu ce 7 novembre au soir, avec un concert qui a enchanté les spectateurs.



Un concert avec Barzingault c'est l'assurance d'une soirée chaleureuse, festive et remplie d'humour. L'artiste aime la rencontre avec le public et ses deux musiciens, Christel et Jérémy, l'accompagnent sur scène avec brio et une réelle complicité.

Ce vendredi là, à Chantraine, les 120 personnes présentes ont été immédiatement embarquées dans l'univers où la chanson française et la bonne humeur étaient au rendez-vous. Un concert qui a remporté, avec évidence, l'enthousiasme du public.



Association des Anciens Combattants de Chantraine et environs



L'association des Anciens Combattants de Chantraine et Environs compte, à ce jour, 32 adhérentes et adhérents.

Malgré nos effectifs restreints, nous participons aux cérémonies tout au long de l'année, plus précisément les 8 mai, 23 septembre et 11 novembre afin de commémorer respectivement la victoire de 1945, la libération de Chantraine et l'Armistice de 1918.



Je voudrais remercier toutes celles et tous ceux qui participent au succès de nos cérémonies patriotiques. Ce sont d'abord les enfants des écoles qui contribuent grandement, par les lectures, les dépôts de fleurs et l'interprétation de la Marseillaise, à la réussite de nos manifestations, bien encadrés, il est vrai, par leurs enseignants. Merci également aux musiciens, toujours omniprésents, aux sapeurs-pompiers, aux porte-drapeaux, aux membres des Anciens Combattants et à la municipalité chantrainoise pour la partie plus conviviale.



Nos activités ludiques réparties sur les douze mois de l'année sont l'occasion, pour beaucoup, de rompre la solitude, de passer une journée de franches rigolades et de bien manger aussi, en toute convivialité. Tous ces ingrédients sont indispensables pour continuer à vivre sereinement.



A noter sur vos agendas, le **jeudi 15 janvier 2026**, date à laquelle nous nous retrouverons pour **fêter les Rois**, et le **dimanche 25 janvier 2026** jour de la tenue, à la Salle des Brosses, de l'**assemblée générale**, événement au cours duquel nous espérons vous voir nombreux, afin de retracer ensemble toutes les activités de l'année 2025 et celles prévues pour 2026.



Nous profitons de cet article pour remercier la municipalité de Chantraine pour son aide apportée en vue du bon fonctionnement de l'association.

En guise de conclusion, le comité et son président présentent à vous toutes et à vous tous, ainsi qu'à vos proches, leurs vœux de bonheur et de santé pour l'année 2026.

**Le Président,
Maurice PREVOT**



Ranaventure – Comité de Jumelage : une année sous le signe de la solidarité et du partage

L'association Ranaventure – Comité de Jumelage a vécu un moment fort, cette année, avec l'organisation de son deuxième loto, qui a rassemblé près de 260 participants. Une affluence réjouissante qui témoigne du dynamisme de l'association et de l'engouement des Chantrinois. Les joueurs ont pu tenter leur chance afin de remporter de nombreux bons d'achats, dont un premier lot d'une valeur de 1 000 €.

En parallèle, une tombola particulièrement généreuse a permis de distribuer une large variété de cadeaux, parmi lesquels une plancha



d'une valeur de 325 €. Tous les enfants présents au loto ont également reçu une manette de jeu vidéo.

Fidèle à ses valeurs de solidarité, l'association rappelle que l'ensemble des bénéfices de cette journée sera reversé à l'association "Un enfant, un rêve". La remise officielle du chèque et la distribution de manettes de jeux vidéo aux enfants atteints de maladies graves à l'hôpital de Brabois, seront organisées très prochainement en partenariat avec l'association.

Cette année, en accord avec nos amis italiens de Cantarana, la visite jumelée initialement prévue à l'automne a été reportée au printemps 2026, afin de permettre une organisation plus sereine et un programme enrichi.

L'association Ranaventure – Comité de Jumelage rappelle qu'elle est ouverte à tous les Chantrinois. Que vous souhaitiez participer aux échanges internationaux, vous investir dans la vie associative ou simplement découvrir nos activités, nous serons ravis de vous accueillir.

**Le Président Jean-Daniel BOXBERGER
avec toute son équipe**

Association Loisirs Chantrinois

D'une année sur l'autre, des travaux d'entretien et d'amélioration sont réalisés

Sur la toiture de l'église, quelques ardoises ont été ajoutées et le vitrage des vélux a été réparé.

Comme tous les ans, les chaudières de l'église et de la maison paroissiale ont été nettoyées.

Merci à toutes les personnes pour le temps qu'elles nous donnent dans le cadre de ces travaux.

Une fois par semaine, sauf en périodes de vacances scolaires, Elizabeth, Marie-Chantal et Marie animent un atelier d'artisanat.

Chacun et chacune a la possibilité d'exercer ses dons manuels, d'acquérir de nouvelles connaissances et compétences et de partager son savoir-faire (et ses petites histoires), tout en œuvrant pour la communauté puisque les objets fabriqués sont vendus à différents moments de l'année et plus particulièrement lors de la kermesse.

La kermesse paroissiale a lieu traditionnellement le week-end de la fête des mères. L'association mobilise toute son énergie autour de ce temps communautaire et ce, à la satisfaction de tous : organisation de jeux pour petits et grands, confection de pâtisseries, vente de fleurs et plants de légumes, tombola, foire aux livres.

Lors de la prochaine édition

- un repas sera prévu le samedi soir à partir de 19h00 et suivi d'un concert comme chaque année ; de plus amples informations seront communiquées un mois avant la kermesse ;
- la restauration du dimanche (repas sous le grand marabout) sera, quant à elle, ouverte dès 12h30 afin d'accueillir les gourmets ou tout simplement ceux qui veulent faire plaisir et soulager les marmans de tous âges ; un lieu de joie et de retrouvailles.

Cette manifestation annuelle génère, certes, une indispensable recette financière mais elle donne aussi l'occasion de sceller l'esprit communautaire autour d'une action mobilisatrice et de se connaître

autrement lors du montage et du démontage des stands et pendant la préparation logistique des différentes animations.

Que toute personne ayant un peu de temps à consacrer et désirent entrer en contact avec d'autres pour rompre une solitude, sache qu'elle sera accueillie avec amitié, qu'elle soit familière de la communauté ou pas.

La convivialité est de mise également en automne lors du repas choucroute suivi, lui aussi, d'un concert.

Tous les ans, lors d'un des dimanches de décembre, la communauté fête son saint patron. Célébration plus liturgique, bien sûr, mais temps de partage et d'amitié aussi.

Enfin, l'association a répondu favorablement à plusieurs demandes de concerts. Chanteurs et musiciens ont ainsi pu apprécier la bonne acoustique de l'église.

N'hésitez pas à nous rejoindre ! Nous avons besoin de vous, de vos idées, de votre joie.

Pour tout renseignement et adhésion

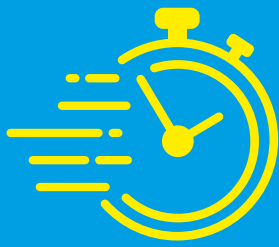
Monsieur Denis DJITLI, Président

Adresse mail : denis.djitli88@sfr.fr

29 rue Viviani - 88000 Epinal

Tel : 06.34.51.65.97





A L'HEURE DU SPORT

**La commune de Chantraine a vécu une année riche en émotions sportives !
Petits et grands, passionnés de nature ou amateurs de compétitions, chacun a trouvé son bonheur
parmi les rendez-vous incontournables qui animent notre territoire chantrainois.**

La Coupe de Chantraine de Judo, dédiée aux jeunes judokas âgés de 4 à 12 ans, fut un événement source de moments intenses et conviviaux.

Les 26 et 27 avril 2025, les passionnés d'équitation ont pu admirer les meilleurs voltigeurs lors du Championnat régional de voltige.

Les 8 et 9 juin 2025, Chantraine a accueilli le Championnat des Territoires Grand Est de Pony Games, discipline équestre spectaculaire qui allie vitesse et précision.

Les 8 et 9 novembre 2025, s'est déroulé le 16^e Trail des Brosses, un défi sportif pour les amateurs de courses nature au cœur de nos paysages.

Ces événements sont bien plus que des compétitions : ce sont des moments de partage, de dépassement de soi et de découverte.

Venez à ces rendez-vous afin d'encourager les participants
et vibrer au rythme du sport à Chantraine !

QUELQUES DATES À RETENIR POUR 2026

Au printemps : Coupe de Chantraine de Judo,
manifestation organisée par le club local.

Les 7 et 8 novembre : 17^e édition du Trail des Brosses.

N'hésitez pas à vous rendre sur www.mairie-chantraine.fr
pour avoir accès à l'actualité sportive chantrainoise.

L'adjoint délégué aux sports,
Jean-Pascal VALDENNAIRE



Parenthese studio

Une action solidaire à destination des personnes isolées en EHPAD

À l'occasion des fêtes de fin d'année 2025, Mélissa PRETOT, étudiante en sixième année de médecine et Présidente de l'association Parenthese, a souhaité mettre en place une opération solidaire.

Quinze paniers réconfortants confectionnés par les danseuses de l'association ont été distribués au sein d'un EHPAD situé dans les Vosges.

L'idée de notre présidente : apporter du soutien aux personnes isolées avec des choses simples : une lettre manuscrite rédigée par les filles, des

porte-clés confectionnés à la main par l'une d'entre elles également, sans oublier les confiseries de nos partenaires locaux et bien d'autres douceurs... De quoi apporter de la joie et de la gaieté aux résidents confrontés à la solitude quotidienne et ainsi leur redonner le sourire.

Force est de constater le réel investissement des danseuses composant l'association, dont plusieurs se sont mobilisées afin de récolter des financements permettant la confection des quinze colis. Parallèlement à cette action, une cagnotte a été mise en ligne et un bon nombre de personnes y ont participé, ce qui tend à montrer que beaucoup de monde est concerné par cette cause.

Pour accompagner la remise en main propre des paniers, une action de sensibilisation dansée sera proposée au sein de l'établissement d'hébergement afin de rappeler que la danse réunit au-delà des âges. Un échange intergénérationnel dont la date sera communiquée ultérieurement.

Une belle et bonne action proposée par notre jeune présidente qui sait nous rappeler les valeurs humaines qui portent chacun d'entre nous au quotidien mais que chacun d'entre nous semble néanmoins oublier.

Mathilde RALAMBOMIADANA
Fondatrice du studio



Le club "ALL DANCES"

Nous sommes le club ALL DANCES proposant des cours de danse sur Hadol, Chantraine et Uxegney du lundi au samedi (en loisir ou compétition) : rock 'n'roll, rock acrobatique, danse moderne, danses de salon, danses en ligne, hip hop, break dance, zumba, ...

Nos cours sont ouverts aux personnes ayant atteint l'âge de 4 ans (seule limite d'âge). A ce jour, nous comptons entre 200 et 300 adhérents.

Au cours de l'année, les adhérents ont la possibilité de participer aux divers événements du secteur spinalien. Notre club organise également de nombreuses manifestations tout au long de la saison, notamment :

- **Stages de danse** avec des personnalités publiques ou les coaches du club
- **Open Class** organisés et réalisés par les coaches du club sur chaque style de danse
- **Gala de Noël le 7 décembre 2025** au gymnase de Hadol
- **Compétition** avec notre équipe de compétiteurs **le 4 mars 2026** au Gymnase de Hadol
- **Gala de fin d'année le 20 juin 2026** à la Rotonde de Thaon-les-Vosges.

Pour plus de renseignements

☎ 06 14 89 45 99

✉ alldancesclub@gmail.com



All Dances
 all_dances88
 alldances88



CHANTRAINE - Maison Grandemange
SALLE 1 SALLE 2

MARDI

18h - 19h	Rock - débutant/confirmé	
19h - 20h30	Rock sauté Compétition	Rock acrobatique
20h30 - 22h	Danse de salon adultes	

VENDREDI

20h30 - 22h30	Rock acrobatique
---------------	------------------

SAMEDI

10h - 11h	Eveil à la danse 4/6 ans	Danse moderne 7/12 ans	FDO de 10h à 12h
11h - 12h	Hip Hop enfants/ados		
12h - 13h	PomPoms Girls avancées	PomPoms Girls débutants/ confirmés	
13h - 14h	Danse contemporaine confirmée		
14h - 15h	Formation FFA compétition	Formation FFA compétition	
15h - 16h	WCS/Boogie Enfants/adultes		
16h - 18h	Rock acrobatique	Rock ado	



L'Association Spinalienne de Gymnastique Volontaire

Affiliée à la **Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire**, engagée depuis 25 ans pour le sport santé (1^{ère} fédération non compétitive de France), l'association est présente sur trois communes : Chantraine, Épinal et Chavelot.

L'objectif est de proposer à tous les publics une activité physique de loisir qui améliore le bien-être corporel, psychologique et social, tout en préservant l'aspect ludique. Les séances de sport santé, à la fois collectives et conviviales, renforcent le lien social. Alors n'attendez plus ! Rejoignez-nous !

Avec ses deux formules, vous avez accès à 41 créneaux hebdomadaires avec 47 heures d'animation sportive pour une saison de 34 semaines (hors vacances scolaires).

Sur la commune de Chantraine, sont proposés :

- Musculation, FAC, cardio, stretching et gym douce : les lundis 18h30, mercredis 18h45 et vendredis 18h30 à la Maison Grandemange,
- Marche nordique : les mercredis 17h15 et jeudis 18h00 à Beau Désir.

Les activités de plein air, se déroulant en forêt, sont susceptibles de changer de lieu au cours de la saison : toutes ces informations sont consultables sur notre site internet www.asgv88.fr

Tarifs :

- **Pack 1 à 165 €** : accès à tous les cours du programme,
- **Pack 2 à 135 €** : accès à 1 cours hebdomadaire au choix + accès rando le mardi, gym oxygène les mercredis et samedis matin et renforcement musculaire le mercredi soir,
- **Demi-saison Pack 1 à 101 €** (à partir du 5 janvier 2026),
- **Demi-saison Pack 2 à 84 €** (à partir du 5 janvier 2026).

Pour tous renseignements :

- **Permanence téléphonique** les mercredis matin de 9h à 12h au **03 29 82 98 30**.
- Par **mail** à asgv.epinal@gmail.com
- Sur notre **site internet**, onglet contact : <https://www.asgv88.fr>



Scannez le QR code
pour afficher le programme complet



Trail des Brosses 2025 : un événement incontournable dans le Grand Est !

Le Trail des Brosses, organisé à Chantraine, s'est imposé cette année comme l'un des plus grands rendez-vous sportifs du Grand Est.

L'édition 2025 a marqué un tournant avec l'obtention du label européen de bronze de trail, une reconnaissance prestigieuse qui confirme la qualité et l'exigence de cette compétition.



Rendez-vous
les 7 et 8
novembre 2026
pour une nouvelle
édition.

Un trail engagé pour la nature

Fidèle à ses valeurs, le Trail des Brosses s'inscrit dans une démarche écologique et responsable. Labellisé EcoTrail, l'événement met un point d'honneur à respecter l'environnement : gestion des déchets, ravitaillements locaux et sensibilisation des participants à la préservation des espaces naturels.

Un impact économique et identitaire fort

Le Trail des Brosses n'est pas seulement une compétition sportive : il est devenu un moteur économique pour le territoire et un symbole identitaire pour la commune de Chantraine. Commerces, hébergements et restaurateurs locaux bénéficient d'une dynamique exceptionnelle, tandis que la population s'implique activement dans l'organisation.

Des chiffres impressionnants

- 3 500 coureurs au départ
- 38 départements français représentés
- 9 pays européens présents
- 170 bénévoles mobilisés
- 9 épreuves pour tous les niveaux

Le Trail des Brosses a proposé neuf épreuves, allant de 1,5 km à 50 km et permettant à chacun – du coureur débutant au traileur confirmé – de trouver son défi. Cette diversité contribue à faire de l'événement un rendez-vous familial et sportif à la fois.

Ces chiffres témoignent de l'ampleur et de l'attractivité de l'événement, qui dépasse largement les frontières régionales.

Une performance qui marque l'édition

Parmi les moments forts, la performance exceptionnelle de Benjamin Polin, champion de France du marathon et du 100 km, a marqué les esprits. Ce sportif originaire d'Épinal a su démontrer son talent sur les sentiers vosgiens, ajoutant une dimension émotionnelle à la compétition.

Une organisation orchestrée par un passionné

À la tête de cette aventure, Jean-Pascal Valdenaire, Chantrainois et sportif engagé, a su fédérer une équipe de bénévoles et insuffler une énergie collective. Grâce à lui, à toute son équipe et à tous les acteurs impliqués, le Trail des Brosses est aujourd'hui une référence dans le monde du trail européen.



L'Equ'Crin d'Olima

Le centre équestre l'Equ'Crin d'Olima vous ouvre ses portes dans une ambiance conviviale et respectueuse du cheval.

Nous privilégions une approche éthologique, basée sur la compréhension, la confiance et le bien-être de l'animal. Chaque cavalier apprend à communiquer avec son cheval dans la douceur et la patience, quel que soit son niveau.

Tout au long de l'année, nous proposons des stages éthologiques pour découvrir ou approfondir cette belle relation homme-cheval.

Prochains rendez-vous :

- 18 janvier 2026,
- 1^{er} février 2026,
- 8 mars 2026.

Pendant les vacances de février, l'Equ'Crin d'Olima organise également des stages pour tous les âges : découverte, perfectionnement, jeux à cheval... Et pour finir les vacances en beauté, participez à notre grand carnaval équestre !

Venez partager un moment unique, au rythme du cheval et dans le respect de son bien-être.



L'Equ'Crin d'Olima

14 Vallon d'Olima
88000 CHANTRAINE
03.29.82.16.33

equcrin.contact@gmail.com

Judo Club de Chantraine

une saison 2025-2026 placée sous le signe du dynamisme et du partage



Le Judo Club de Chantraine débute la saison 2025-2026 avec 110 licenciés, répartis dans les différentes sections

- 12 baby-judo
- 22 judokas 6-8 ans
- 19 judokas 9-12 ans
- 14 judokas + de 12 ans
- 29 pratiquants de taïso
- 14 adeptes de ju-jitsu

Nouveauté cette année : le Ju-jitsu du lundi

Grande nouveauté de cette saison : l'ouverture d'un cours de ju-jitsu le lundi, de 18h30 à 19h45, destiné aux plus de 12 ans et aux adultes.

Cette discipline complète le judo en y ajoutant des techniques de défense et de self-control, dans le respect de l'esprit martial. Une belle opportunité pour les judokas et les nouveaux venus de découvrir une autre facette du judo !

Les temps forts de la saison

- **Téléthon – 30 novembre 2024 :** le club s'est associé à cet événement solidaire avec le Tour des ponts.
- **Visite du Père Noël** pour les plus jeunes judokas, suivie de la galette des rois et du Kagami Biraki pour bien commencer la nouvelle année dans la tradition et la bonne humeur.
- **Échanges interclubs :** des entraînements communs sont venus renforcer les liens amicaux entre les clubs voisins.
- **Compétition de Chantraine – 11 mai 2025 :** un grand rendez-vous attendu réunissant jeunes judokas du club et des environs, dans une ambiance sportive et conviviale.
- **Ceinture noire pour Leandro H. :** une belle réussite qui illustre la qualité de la formation et la persévérance des judokas chantrainois.
- **Taïso rose au dojo d'Epinal – 12 octobre 2025 :** une séance conviviale dédiée à la sensibilisation contre le cancer du sein.

Le Judo Club de Chantraine continue de promouvoir les valeurs du judo — respect, entraide et dépassement de soi — tout en accueillant de nouveaux pratiquants, enfants comme adultes, qui souhaitent pratiquer le judo, le taïso ou le ju-jitsu dans une ambiance chaleureuse et familiale.

Horaires des cours – Saison 2025-2026

Lundi

- 17h15 – 18h15 : Judo de 6 à 8 ans
- 18h30 – 19h45 : Ju-jitsu (+ de 12 ans et adultes)

Mardi

- 18h00 – 19h15 : Judo de 9 à 12 ans
- 19h30 – 21h00 : Judo des + de 12 ans et adultes

Mercredi

- 14h30 – 15h30 : Judo de 6 à 8 ans
- 15h45 – 17h00 : Judo de 9 à 12 ans
- 17h15 – 18h00 : Baby-judo (4 à 5 ans)
- 18h15 – 19h15 : Taïso (+ de 12 ans et adultes)

Vendredi

- 19h00 – 20h00 : Taïso (+ de 12 ans et adultes)
- 20h00 – 21h30 : Judo des + de 12 ans et adultes



Association Sports Multiples – ASM

Quelle belle dynamique !

Dès la rentrée, l'ASM a eu la joie de retrouver ses fidèles adhérents et de découvrir de nouveaux participants qui ont été immédiatement séduits par le concept et la dynamique de l'association.

L'ASM, c'est effectivement des cours de qualité dispensés dans une ambiance joyeuse, énergique et conviviale, par le coach sportif professionnel Thomas.



Venez donc vous dévouer chaque lundi, de septembre à juin, à la Maison Grandemange durant une heure et demie, soit de 18h15 à 19h45 (même en période de petites vacances scolaires).

Il vous est proposé, la première heure, du cardio-training, tabata, renforcement musculaire et, la demi-heure suivante, du stretching.

Votre corps vous dira merci ! En effet, comme nous le savons tous, l'activité physique et sportive est source de bien-être physique et émotionnel. Elle favorise un bon sommeil et améliore la qualité de vie et la perception de soi. Pratiquée en groupe, elle renforce les liens sociaux et redonne le sourire.

Il est donc toujours temps de nous rejoindre. Hommes, femmes, jeunes et moins jeunes, laissez-vous tenter et venez partager avec nous ces moments autant sportifs que plaisants. Si vous hésitez, nous vous invitons à une séance de découverte !

Espérant vous rencontrer prochainement, l'équipe de l'A.S.M. vous adresse ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Pour tous renseignements :

Sandrine HINGRAY
06 01 88 02 54



HYUNDAI | HONDA | SUZUKI | XPENG

Sébastien Lehnert et ses équipes vous attendent Zone du Pré Droué à Chavelot

Pensez à covoiturer. #SeDéplacerMoinsPolluer



INFOS ADMINISTRATIVES



SERVICES MAIRIE/AGENCE POSTALE COMMUNALE/CNI-PASSEPORT

Les services de la mairie, le pôle CNI/PASSEPORT et l'Agence Postale Communale vous accueillent au 7 impasse Payonne à Chantraine.

Mairie

Tél. : 03.29.69.19.19

Mail : contact@mairie-chantraine.fr

Horaires d'ouverture

Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi
9h-12h 14h-17h	10h - 12h 14h - 17h	14h - 17h	10h - 12h 14h - 17h	10h - 12h 14h - 17h

Agence Postale

Service réclamation courriers : Tél. : 3631

Réclamation service financier : Tél. : 3639

Mail : ap.chantraine@laposte.fr

Horaires d'ouverture

Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi
9h-12h 14h-17h	10h - 12h 14h - 17h	10h - 12h	10h - 12h 14h - 17h	10h - 12h 14h - 17h

CNI/Passeport

Tél. : 03.29.69.19.20

Mail : apc2@outlook.fr

Horaires d'ouverture

Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi
13h-17h45	10h - 12h 13h-17h45	10h - 12h 13h-17h45	10h - 12h 13h-17h45	10h - 12h 13h-17h45

AGENCE POSTALE COMMUNALE



Pour votre information : le 1^{er} janvier 2026, le tarif de la lettre verte pour les envois du quotidien est passé à 1,52 € contre 1,39 € en 2025.

Pour le retrait des lettres recommandées et/ou colis par procuration, le destinataire doit compléter l'avis de passage au verso. Le mandataire doit venir récupérer le recommandé avec l'avis de passage dûment complété et signé par le mandant, sa pièce d'identité originale et celle du mandant.

Les photos et scans d'avis de passage ne sont pas acceptés.

Pour faciliter vos démarches pensez à la procuration permanente sur www.laposte.fr.

Pour tout envoi hors Union Européenne merci d'établir la déclaration en douane (CN23) sur le site de La Poste avant de vous rendre à l'agence postale.

CNI/PASSEPORT

Pour établir vos pièces d'identité, il vous est demandé de réaliser une pré-demande sur le site de l'ANTS : <https://ants.gouv.fr>. La pré-demande est gratuite sur le site.

Attention aux sites frauduleux, notamment en ce qui concerne le montant du timbre fiscal :

- passeport personne majeure : 86 €,
- passeport personne mineure : moins de 15 ans 17 € et plus de 15 ans 42 €,
- perte de carte d'identité : 25 €.

Vous trouverez la marche à suivre sur le site internet de la mairie <https://www.mairie-chantraine.fr> (onglet « Démarches administratives »).

Tous les dépôts de dossiers de demande de passeport et/ou de carte d'identité se font uniquement sur rendez-vous. La présence du demandeur est obligatoire. Tout dossier incomplet sera refusé.

MODALITÉ DE REMISE DE VOTRE TITRE D'IDENTITÉ

- A réception du sms, merci de contacter le service au 03.29.69.19.20
- SEUL le titulaire peut retirer sa pièce d'identité (les personnes mineures de plus de 12 ans et les majeurs). Aucune dérogation ne sera acceptée.
- Le titre d'identité doit être retiré dans un délai de deux mois et demi à compter de sa mise à disposition. Passé ce délai, il est détruit.

Si votre CNI a été délivrée à partir du 1^{er} janvier 2015, la prolongation de 5 ans est automatique (décret 2013-1188 du 18 décembre 2013).



Attention ! La prolongation ne concerne pas les titres d'identité délivrés aux personnes qui étaient ou sont mineures au moment de la délivrance.

Pour votre information : suite à un changement de nom ou prénom, vous êtes dans l'obligation de renouveler vos pièces d'identités dans un délai de 3 mois maximum (vos anciens titres seront invalidés trois mois après la mise à jour de votre acte de naissance).

Si vous passez outre cette obligation, vous vous exposez à des sanctions telles que cinq ans d'emprisonnement et 75 000 € d'amende.

MAISON DE SERVICE AU PUBLIC (MSAP)

Madame Lisa BOYÉ vous accueille, en mairie de Chantraine, tous les mardis après-midi de 14 h à 17 h, sans rendez-vous, pour vous apporter une aide dans vos démarches administratives (pré-demande CNI/passeport, impôts, ...).

ACTES D'ÉTAT CIVIL

La mairie rappelle qu'elle assure la délivrance gratuite des actes d'état civil (naissances, mariages et décès), pour les événements enregistrés sur la commune. Les demandes peuvent se faire au guichet, transmises par courrier ou réalisées via le site www.service-public.fr.

Certains actes sont réservés aux personnes concernées ou à leurs ayants-droits.

Le service de l'état civil se tient à votre disposition pour toute précision complémentaire.

Pour les Français nés, mariés à l'étranger, votre demande se fera auprès du Ministère des Affaires Etrangères - Service Central de l'Etat civil - 11 rue de la Maison Blanche - 44941 NANTES Cedex 9.

PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ (PACS)

Le PACS est un contrat conclu entre deux personnes majeures de même sexe ou de sexe différent.

L'enregistrement des PACS se fait exclusivement sur rendez-vous. Avant cette rencontre, les partenaires doivent déposer un dossier complet (Cerfa de déclaration conjointe de PACS et la convention "type"). La liste des pièces justificatives est à retirer à l'accueil ou à consulter sur le site de la mairie.

Le service de l'état civil procédera à la vérification des documents. Une fois le dossier validé, le rendez-vous d'enregistrement sera fixé.

Pour toute demande de dissolution ou modification de votre PACS, les partenaires doivent se rendre à la mairie du lieu d'enregistrement du PACS. Un formulaire est à compléter. Vous pouvez le télécharger sur le site service-public.fr.

RECENSEMENT CITOYEN

La mairie vous informe que tous les jeunes Français doivent se faire recenser dans les trois mois qui suivent leur 16^e anniversaire (en cas d'oubli, vous avez la possibilité de régulariser avant l'âge de 25 ans).

Cette démarche s'effectue à la mairie ou en ligne : service-public.fr. Elle nécessite une pièce d'identité, le livret de famille et un justificatif de domicile.

Le recensement citoyen permet d'obtenir l'attestation de recensement qui est à conserver (aucun duplicata ne vous sera délivré en cas de perte), document indispensable pour s'inscrire aux examens (brevet, permis de conduire, ...) et aux concours administratifs.

A votre majorité, vous serez inscrit d'office (aucune démarche de votre part) sur la liste électorale de la ville où vous avez procédé à cette formalité.

ÉLECTIONS

Élections municipales 2026 : pensez à vous inscrire et à vérifier votre situation électorale.

Les prochaines élections municipales auront lieu le 15 mars 2026 pour le 1^{er} tour.

Pour pouvoir voter, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales.

La date limite d'inscription est fixée :

- au 4 février 2026 pour une inscription en ligne
- au 6 février 2026 pour une inscription en mairie.

Vérifiez votre inscription : les administrés sont invités à vérifier leur situation électorale, soit directement en mairie, par mail : (g.jeanmaire@mairie-chantraine.fr), par téléphone (03.29.69.19.19), soit en ligne à l'adresse suivante : <https://www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-verifie-ma-situation-electorale>.

Cette vérification permet de s'assurer que l'inscription est bien enregistrée et rattachée au bon bureau de vote.

Signaler tout changement d'adresse : il est également important de signaler tout changement de rue ou de domicile. Un simple changement d'adresse à l'intérieur de la commune peut générer un changement de bureau de vote. Informer la mairie permet de mettre à jour les listes et d'éviter toute difficulté le jour du scrutin.

La qualité d'électeur

- avoir 18 ans la veille du 1^{er} tour de scrutin (majorité entre les deux tours : possibilité de voter),
- être de nationalité française, (les personnes devenues françaises après 2018 sont inscrites automatiquement sur les listes électorales),
- jouir de ses droits civils et politiques.

Où s'inscrire ?

- à la mairie de la commune où vous êtes domicilié(e),
- à la mairie d'une commune dans laquelle vous êtes assujetti(e) aux impôts depuis au moins 2 ans sans interruption lors de votre demande d'inscription,
- à la mairie de la commune de résidence, si vous y résidez de manière effective et continue depuis au moins 6 mois à la date du dépôt de la demande d'inscription sur la liste électorale,
- à la mairie de la commune où vous êtes assujetti(e) à résidence obligatoire des fonctionnaires.

PASS COMMUNAUTAIRE

Le pass communautaire est une carte nominative à destination de tous les habitants des communes de la Communauté d'Agglomération d'Epinal, sans conditions de ressources.

Ladite carte permet à son détenteur de bénéficier durant 2 ans (date de délivrance) :

- de tarifs préférentiels sur les activités culturelles, sportives et de loisirs ;
- d'un accès simplifié aux équipements communautaires (golf, Spinaparc, ...).

Pour obtenir votre pass, il vous suffit de vous rendre auprès de votre commune de domiciliation muni des pièces suivantes :

une photo d'identité, une carte d'identité ou un permis de conduire pour les adultes, le livret de famille pour les enfants et les étudiants de moins de 25 ans, la carte étudiant pour les moins de 25 ans, la taxe d'habitation ou la taxe foncière (de la résidence principale en cours de validité), le bail ou l'acte authentique d'achat de l'habitation (si vous êtes nouvel habitant).

TAXE DE SÉJOUR

La taxe de séjour, collectée auprès des vacanciers par les hébergeurs, permet de financer l'accueil et la promotion touristique du territoire. Son montant varie selon la catégorie d'hébergement. La déclaration d'un meublé de tourisme ou d'une chambre d'hôtes se fait auprès de la mairie et de la Communauté d'Agglomération d'Epinal.

Pour toutes questions sur la taxe de séjour, vous pouvez contacter :

Par mail : aggloepinal@taxesejour.fr

Par téléphone : 03 29 37 54 60.

Déménagements **GROSSI**



- Déménagements
- Garde-meubles
- Vente d'emballage

691, rue d'Epinal • 88220 DOUNOUX
Tél. 03 29 03 72 46

Mail : contact@demenagements-grossi.fr



RAPPELS DE BONNE CONDUITE EN SOCIÉTÉ

COLLECTE DES POUBELLES

Depuis le 7 octobre 2024, la **collecte des ordures ménagères** à Chantraine se fait une semaine sur deux :

> **collecte le jeudi soir en semaine paire**

Dépôt des bacs : le jour même avant 18h00 ; quelques points très spécifiques sont restés en fréquence hebdomadaire voire bi-hebdomadaire (quelques collectifs en raison d'un problème de stockage de bacs, comme le Groupe Ellen sis Impasse Payonne).

Les sacs jaunes et bacs de tri :

> **collecte tous les jeudis matin**

Dépôt : le mercredi soir à partir de 19h00.

Pour connaître les semaines de collecte vous pouvez télécharger l'application « Mon tri ».

Pour toute information ou réclamation (problème de collecte, ...) ou demande de conteneur poubelle d'ordures ménagères (bac volé, endommagé), merci de vous rapprocher des services du SICOVAD par téléphone au 03.29.31.33.75.

A savoir :

le SICOVAD ne distribue pas de bacs jaunes pour le tri des emballages et ne fournit pas à domicile (boîtes aux lettres) les rouleaux de sacs jaunes. Vous avez la possibilité de retirer lesdits rouleaux en mairie ; en raison d'un stock restreint, ils sont distribués à l'unité (un par ménage). Si vous en désirez plus, merci de vous rendre directement au SICOVAD ou à la déchèterie.

Les objets encombrants, quant à eux, doivent être apportés en déchèterie par les propriétaires. Si vous ne disposez pas de véhicule ou d'aide pour le transport, vous pouvez faire appel à l'association AMI que vous pouvez contacter au 03.29.35.06.57.

TROTTOIRS ET CANIVEAUX

Chaque riverain est responsable du nettoyage du trottoir et du caniveau situés devant son habitation (déneiger, enlever les feuilles, déchets et herbes, ...).

La municipalité remercie les habitants pour leur participation au bon entretien de la commune.

STATIONNEMENT

Le stationnement doit se faire uniquement aux emplacements autorisés, sans gêner la circulation, sans condamner les accès privés, et sans encombrer les trottoirs réservés aux piétons. Les véhicules en stationnement irrégulier peuvent faire l'objet d'une verbalisation.

Merci à chacun de veiller au respect des règles pour garantir la sécurité dans nos rues.

DÉNEIGEMENT

En période hivernale, chaque riverain doit dégager le trottoir devant son habitation et y assurer un passage sécurisé en cas de neige ou de verglas.

Vous pouvez apporter votre aide aux personnes âgées, marquer votre solidarité de voisinage.

ANIMAUX - CHIENS/CHATS

L'identification des chiens de plus de 4 mois, et des chats de plus de 7 mois, par un vétérinaire ou un tatoueur habilité, est obligatoire. L'animal doit être renseigné dans le fichier national I-cad. Les propriétaires doivent s'assurer que leur animal soit pucé ou tatoué et veiller à ce que les informations sur le fichier I-cad soient actualisées. Elles permettent de retrouver plus facilement un animal perdu, volé ou abandonné et garantissent sa traçabilité.

Sanctions en cas de défaut d'identification :

- le défaut d'identification constitue une infraction relevant de la 4^e classe,
- l'amende encourue est de 750 € maximum.

Les chiens doivent être tenus en laisse sur l'ensemble des voies publiques.

En forêt, il faut se référer aux codes Rural – article 213-2 - et pénal – article R 622-2.

> Les crottes de chien laissées sur les trottoirs ne sont pas seulement une marque d'incivilité, mais elles nuisent aussi à la propreté de nos espaces publics et au bien-être de tous. Merci de penser à les ramasser après le passage de votre chien sur les trottoirs, les espaces verts publics et les espaces de jeux publics pour enfants.

En cas de non-respect de ces règles, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{ère} classe.

ÉLAGAGE DES HAIES

UNE OBLIGATION POUR TOUS LES RIVERAINS

Les propriétaires et locataires sont tenus d'entretenir leurs plantations (arbres, arbustes et haies) en bordure des voies publiques et privées afin d'assurer la sécurité et le confort de tous les usagers.

Règles :

- les haies doivent être taillées à la limite de propriété ;
- la hauteur maximale d'une haie séparative est de deux mètres ;
- les branches ne doivent pas dépasser sur le domaine public ni gêner la circulation ou la visibilité.

Le propriétaire est responsable des dommages causés par ses plantations.

BRÛLAGE DES DÉCHETS

Se reporter à l'article 84 du règlement sanitaire départemental interdisant le dépôt sauvage d'ordures ainsi que le brûlage à l'air libre des ordures ménagères et de tous autres déchets.

NUISANCES SONORES

Les travaux de bricolage et de jardinage ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30 ;
- les samedis de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h ;
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Plus d'informations sur le site de la mairie > **onglet « gestion du domaine public »**.



GESTION DU DOMAINE PUBLIC

La mairie rappelle à l'ensemble des habitants que toute occupation ou intervention sur le domaine public (trottoirs, chaussée, espaces publics communaux) nécessite au préalable une permission de voirie délivrée par la mairie. Cette formalité est obligatoire et "l'imprimé de demande" doit être déposé en mairie au moins 15 jours avant le début des travaux ou de l'occupation souhaitée.

Le formulaire et les informations détaillées sont disponibles à l'accueil de la mairie ou sur le site communal.

Cette autorisation est obligatoire notamment pour :

- l'installation d'échafaudages, bennes à gravats, palissades ou containers ;
- les travaux affectant la voirie (dépôts de matériaux, réseaux, ...);
- les déménagements nécessitant la réservation d'un ou plusieurs emplacements de stationnement ;
- toute occupation temporaire empiétant sur le domaine public.

Cette démarche permet de garantir la sécurité des usagers, la protection des installations publiques et la bonne circulation des véhicules et des piétons.

En cas d'absence d'autorisation vous risquez :

- l'arrêt immédiat des travaux,
- une amende administrative ou contravention,
- les frais de remise en état du domaine public à votre charge,
- votre responsabilité en cas d'accident.

Le formulaire et les informations détaillées sont disponibles à l'accueil de la mairie ou sur le site communal.

MERCI à tous de bien vouloir respecter ces règles élémentaires de sécurité et de civisme.



SAPEURS-POMPIERS 18

GENDARMERIE 17

SAMU 15

Numéro d'urgence (norme européenne) 112

C'est le numéro d'urgence à utiliser lorsqu'on appelle depuis un téléphone mobile. Ce numéro est valable pour les cas relevant du 17 ou du 18.

CENTRE ANTI-POISONS 03 83 22 50 50

ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS

Centre Hospitalier EMILE DURKHEIM 03 29 68 70 00

CLINIQUE LE LIGNE BLEUE 03 29 68 60 60

CORRESPONDANTS DE PRESSE VOSGES MATIN

M. Vincent MANGEOT 06 71 31 37 68

M. Stéphane MOUGEL 06 82 48 04 25

CURÉ DE LA COMMUNAUTÉ PASTORALE ST PIERRE-FOURIER

Monsieur l'Abbé Alain CUNY 03 29 82 21 71

MAIRIE 03 29 69 19 19

SERVICE CNI/PASSEPORT 03 29 69 19 20

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ROBERT DESNOS 03 29 35 03 95

ÉCOLE MATERNELLE JULIA COLIN 03 29 35 05 62

SICOVAD 03 29 31 33 75

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION D'EPINAL 03 29 37 54 60

EAU (C.A.E./SUEZ) 03 29 34 47 55 ou 0977 408 408

ASSAINISSEMENT (C.A.E./VEOLIA) 03 56 32 10 13

Art & Fenêtres

SARL COURTOIS Hervé 34 rue du Général Leclerc 88190 GOLBEY - Tél. 03 29 66 39 08
www.courtois-herve.fr 55 route d'Épinal 88220 HADOL - Tél. 03 29 32 55 82

ADP 88 INFORMATIQUE Lundi au vendredi 09H 12H - 14H 18H
12, rue de la Moselle 88190 GOLBEY Samedi : 09H 12H

Devis gratuit

- Particuliers
- Professionnels
- Associations

Ventes neufs et occasions
Ordinateurs fixes et portables
Réparation toutes marques
Imprimantes & Copieurs A3
Réseau & baies de brassage
Contrat de maintenance

03 29 34 11 87
adp88@adp88.com

ETAT CIVIL



PACS



14/02/2025 : Morad ORFI et Julie THOURY
13/03/2025 : David GONCALVES et Aurélie FOISSEY
14/03/2025 : Terii TETUARIA et Poehere BURG
04/04/2025 : Guillaume PERRU et Gersende COLLIN
17/06/2025 : Thomas RIGOLLET et Alexia MAUVAIS
20/06/2025 : Idir BOUASKER et Elisa MARTELET
01/07/2025 : Christophe HAYOTTE et Sonia HOUILLON
07/07/2025 : Johann GRANDIDIER et Eva ZUGMEYER
16/09/2025 : Majoric SPONVILLE et Jade RICHARD
24/10/2025 : Maxime KRALL et Alizée PERREIN

DECES



14/12/2024 : BONTEMS Josette – veuve MENGEL
21/12/2024 : QUINOT Laurence – ép. ESCHENBRENNER
24/12/2024 : MAUVAIS Joseph
13/01/2025 : MERZOUGUI Martine – ép. ROUX
16/01/2025 : RAJANAH Marie-Paule – ép. VINEL
23/01/2025 : PIANTONI Michel
09/02/2025 : PERRIN Michel
16/02/2025 : COLIN Pierre
22/02/2025 : SCHUBNEL Gérard
05/03/2025 : DEMANGE Jacqueline – veuve STROHMAN
10/03/2025 : IOUDACOFF Christiane – veuve BROCHEREZ
30/03/2025 : HANSCOTTE Laurence
03/05/2025 : VILLEMIN Danielle – veuve THOMAS
23/05/2025 : BAUER André
08/06/2025 : BALLAND Philippe
21/06/2025 : HEMBISE Jean-Paul
05/07/2025 : DUBAUX Marie-Pascale
07/07/2025 : SOULIÉ Michel
08/07/2025 : PERRIN Joëlle
09/07/2025 : SANTOS PAIVA Rui
22/07/2025 : MARTIN Josette – veuve VEZZOLI
17/08/2025 : LOMBARD Christian
18/08/2025 : HUGUENIN Jacques
22/08/2025 : COMPAROIS Daniel
29/08/2025 : HORNY Thierry
02/09/2025 : EIGLE Danielle – ép. IMHOF
03/09/2025 : FETET Jocelyne – ép. CHEVALME
08/09/2025 : JACQUOT Pierre
10/09/2025 : BŒUF Sébastien
10/09/2025 : NIKA Martin
08/10/2025 : BULOT Monique – Veuve PIOT
07/11/2025 : MANDELERT Monique – veuve DELALLE
21/11/2025 : GOUBANOFF Ginette – veuve VOULOT
21/11/2025 : HELLE Lucien

NAISSANCES



15/11/2024 : MACHARD Léo de Jérémy MACHARD et Charlotte BALAUD
19/12/2024 : MAURICE MOREL Charlie de Anthony MAURICE et Caroline MOREL
20/12/2024 : AïDI Souheib de Fouad AïDI et Salima BELHARMI
06/02/2025 : ALBUISSON Alexie de Johann ALBUISSON et Morgane VAN DYCK
08/02/2025 : GRASSETIE Marceau de Rémi GRASSETIE et Marion HENRY
15/03/2025 : PÉTIN Gabriel de Nicolas PÉTIN et Marie MARTIN
24/04/2025 : MASSE Roxane de Jonathan MASSE et Lucile LEPREVOST
07/06/2025 : VALENTIN Amara de Jonathan VALENTIN et Sandy SIMON
17/06/2025 : HMEDNA Soukaina de Mohamed HMEDNA et Siham FAOUT
03/07/2025 : CLAUDE Malo de Dylan CLAUDE et Julie GRANDEMANGE
07/08/2025 : LANGLAUDE Maylo de Laure LANGLAUDE
22/08/2025 : HANAFI Hayron de Moinecha HANAFI
13/11/2025 : BERTRAND Apolline de Sébastien BERTRAND et Manon Kessler

MARIAGES



05/04/2025 : Thierry CASSEL et Laure STRICHER
10/05/2025 : Quentin MACHARD et Clara PERNEY
31/05/2025 : Grégoire DUBUIS et Carine ESTHER
28/06/2025 : Ludovic PUIG et Anaïs MONCHATRE
02/08/2025 : Mathéo GILLARD et Antonia GLÉ
13/09/2025 : Stéphane PIERRET et Marie-Elisabeth DE AMORIN
19/09/2025 : Aurélien COUTELAS et Marion PETOT
19/09/2025 : Quentin VALDENNAIRE et Apolline BÉDEL
04/10/2025 : Nils GUTTON et Chloé JOLY
18/10/2025 : Sia GONSAN et Patricia VERHENNE
29/11/2025 : Grégory RUAUX et Julie MUESPACH

Depuis 1953

- Monuments funéraires et cinéraires
- Caveaux posés en 24 h
- Fossoyage
- Tous travaux de cimetière
- Devis gratuits

MARBRERIE
Roger VALSESIA & Fils

16 rue du Noyeux 88150 THAON-LES-VOSGES
Tél. : 03 29 39 20 45

33 rue Emile Zola 88000 EPINAL 03.29.34.58.75
marbrerie@valsesia.fr

La comédie des fleurs

EPINAL
• 15 rue de la comédie
• 33 rue Emile Zola
Tél. 03 29 643 643

Horaires :
du lundi au samedi 8h > 19h
Dimanche de 8h > 13h

L'ATELIER
36 rue de la Moselle - GOLBEY
Tél. 03 28 33 65 61

2 DISTRIBUTEURS 24/24 : à l'Atelier - GOLBEY
et 1 place Général-de-Gaulle - EPINAL

Interflora

Commandez par et réglez par Paiement en ligne

www.lacomédiedesfleurs.com

Expert-comptable. À vos côtés.



Création d'entreprise

Du 1er rendez-vous conseil sur le choix du statut juridique jusqu'à l'obtention de votre kbis, on s'occupe de tout.



Comptabilité & Fiscalité

Déclarations de TVA, comptes annuels, solde IS... Gagnez un temps précieux en confiant à nos experts l'ensemble de vos démarches.



Time

Libérez votre temps et votre esprit avec l'application de gestion la plus complète et la plus simple du marché.



On recrute !

RCS

RENAUD CLIM SERVICE

PARTICULIERS - PROFESSIONNELS

Votre spécialiste en
énergie renouvelable à Golbey

NOS SERVICES

Chauffage climatisation
Chaudière gaz / fioul
Pompes à chaleur
Dépannage
Plomberie

Faites dès
maintenant votre
simulation
Photovoltaïque !



CONTACTEZ-NOUS

9 Impasse du Boviduc
89190 Golbey
Tél. 03 29 31 56 84
contact@renaud-clim-service.fr

